

Céréales

2018

Variétés recommandées pour la récolte 2018 en agriculture biologique

Variété	Année d'homologation ⁴ Sélection	Rendement	Qualité boulangère	Teneur en protéines	Couverture du sol* [*]	Résistance à la verse	Rouille jaune	Rouille brune	Septoriose	Poids à l'hectolitre	Précocité	Longueur des tiges	Légendes: * Barbu** Au début de la moisson Précocité: p: précoce, m: moyenne, t: tardive Longueur des tiges: c: courte, m: moyenne, l: longue Septoriose: Septoria combinée (S. nodorum & S. tritici)
Blé d'automne (Blé panifiable bio Bourgeon CH ¹)													
Niveau 1 de disponibilité des semences													
Molinera*	2013 Agroscope/DSP	-	+++	+++	++	+++	Ø	--	Ø	+	p	c	Meilleure qualité, résistance moyenne à la germination sur pied, pour sols bien pourvus en N. Recouvre vite le sol mais pas les épis floraux des graminées.
Runal	1995 Agroscope/DSP	-	++	+++	+	+	+	--	-	++	p	m	Une des meilleures qualités boulangères. Très forte teneur en gluten humide, recommandée pour les sites favorables et plutôt secs, surtout en Suisse romande.
Tengri	2007 GZPK	Ø	++	++	+	-	Ø	-	+	+++	p	l	Intéressante en mélange avec Wiwa, pour sols moyennement pourvus en N.
Lorenzo	2013 Agroscope/DSP	Ø	++	+++	Ø	+++	Ø	+	Ø	++	p	c	Rendements et qualité bons et stables, pour sols bien pourvus en N.
Titlis	1996 Agroscope/DSP	Ø	+	Ø	+	+	++	-	Ø	++	t	m	Variété qui a fait ses preuves en agriculture biologique. Possède toujours un bon potentiel de rendement et une bonne qualité avec de bonnes résistances.
Wiwa	2005 GZPK	Ø	Ø	+	+	Ø	-	--	+	+++	t	l	Variété principale en Suisse. Au printemps souvent pointes des feuilles claires à jaunes, pour sites moyens à favorables et sols bien pourvus, résistante à la verse.
Arnold*	2015 Probstorfer AT	+	+	+	++	Ø	-	Ø	Ø	+++	p	l	Variété biologique autrichienne pour les sites plutôt secs et assez extensifs.
Siala	2006 Agroscope/DSP	+	-	Ø	Ø	+++	-	-	-	+	p	c	Pour les sols bien pourvus en N et avec peu de pression des mauvaises herbes.
Pizza	2015 GZPK	+	-	Ø	+	Ø	Ø	--	-	+++	p	l	Très bon étouffement des mauvaises herbes à partir de l'épiaison, résistante à la verse, pour les sols moyennement pourvus en N.
Blé de printemps (Blé panifiable bio Bourgeon CH ¹)													
Niveau 1 de disponibilité des semences													
Fiorina	2001 Agroscope/DSP	+	+++	+++	Ø	+	-	+	-	+	p	c	Semée en automne: faible qualité des protéines.

Variété	Année d'homologation ⁴ Sélection	Rendement	Qualité boulangère	Teneur en protéines	Couverture du sol* *	Résistance à la verse	Rouille jaune	Rouille brune	Septoriose	Poids à l'hectolitre	Précocité	Longueur des tiges	Légendes: * Barbu ** Au début de la moisson Précocité: p: précoce, m: moyenne, t: tardive Longueur des tiges: c: courte, m: moyenne, l: longue Septoriose: Septoria combinée (S. nodorum & S. tritici)
Blé d'automne (autres classes de blé fourrager) ^{1, 2}													Niveau 1 de disponibilité des semences
Ataro	2004 GZPK/Sativa	+	--	Ø	+	-	-	--	-	+++	t	l	Pour les fermes Bourgeon comme blé à floconner en culture sous contrat avec Biofarm.
Aszita*	2004 GZPK/Sativa	-	-	Ø	+	--	Ø	--	+-	+++	t	l	Pour productions de niches (pains artisanaux), sites extensifs, ne remplit pas les exigences de la transformation industrielle. À cultiver comme blé panifiable seulement en accord avec l'acheteur.
Ludwig	2004 Probstorfer AT	+++	---	--	Ø	Ø	Ø	-	Ø	++	m	l	Comme blé fourrager pour les domaines en reconversion moyennement pourvus en éléments nutritifs. Pour les fermes Bourgeon, plutôt comme blé à floconner en culture sous contrat avec Biofarm.
Bockris	2011 Strube D	+++	---	--	+	++	-	-	Ø	-	m	m	Comme blé fourrager pour les domaines en reconversion bien pourvus en éléments nutritifs. Pour les fermes Bourgeon, plutôt comme blé à floconner en culture sous contrat avec Biofarm.

Variété	Année d'homologation ⁴	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques	
Blé de biscuiterie			Momentanément pas de demande, pas de semences bio.
Épeautre³			Niveau 1 de disponibilité des semences
Oberkulmer Rotkorn	1948	Potentiel de rendement et résistance à la verse moins élevés que pour les nouvelles variétés. Très hautes teneurs en protéines. L'IG Dinkel le commercialise comme UrDinkel (épeautre d'origine).	
Ostro	1978	Potentiel de rendement et résistance à la verse moins élevés que chez les nouvelles variétés, mais un peu meilleurs que pour l'Oberkulmer Rotkorn. Sensible à la rouille jaune. Très hautes teneurs en protéines. L'IG Dinkel le commercialise comme UrDinkel (épeautre d'origine).	
Tauro	2004 GZPK/Sativa	Potentiel de rendement comparable à celui d'Oberkulmer Rotkorn. Paille longue. Résistance moyenne à la verse. Faible résistance contre la rouille jaune. Épi brun, moyennement compact, dressé à légèrement incliné.	
Titan	2005 GZPK/Sativa	Potentiel de rendement légèrement meilleur que celui d'Ostro ou d'Oberkulmer. Paille longue, mais un peu plus courte que celle de Tauro et d'Ostro. Résistance moyenne à la verse. Bonnes propriétés de résistance, surtout contre la rouille jaune. Épi blanc, moyennement compact, dressé à légèrement incliné.	
Zürcher Oberländer Rotkorn	2015 GZPK / Sativa	Bon rendement. Un peu plus courte et résistante à la verse. Développement juvénile rapide, mûre env. 5 jour avant Ostro. Bonne résistance contre les fusarioses, un peu sensible à la rouille jaune et à la rouille brune si elles apparaissent tôt. Bonne qualité de transformation.	
Seigle d'automne			Niveau 1 de disponibilité des semences
Recrut	2002	Variété population avec potentiel de rendement moyen, adaptée aux sols légers; paille relativement longue avec bonne résistance à la verse; bonne résistance à l'ergot du seigle et résistance moyenne à bonne à l'oidium et à la rouille brune, sensibilité moyenne à la rhynchosporiose.	
Amidonnier (blanc)			Dès 08.02.2018 le niveau 2 est valable
Lux	2009 Sativa	<u>Culture:</u> Amidonnier à épis blancs barbus, bonne inhibition des mauvaises herbes, variété à feuilles poilues donc moins de problèmes de criocères des céréales; faible résistance à la verse, uniquement adaptée à la culture extensive, pas suffisamment résistante au froid, semis qu'à partir de janvier. <u>Qualité boulangère:</u> Bonne; grains durs d'un rouge vitreux; très bonne capacité d'absorption de l'eau, très aromatique.	

Variété	Année d'homologation ⁴	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Orge d'automne		Niveau 1 de disponibilité des semences
KWS Cassia	2014	Variété à deux rangs, paille courte, bonne résistance à la verse, poids à l'hectolitre élevé, remplace Caravan depuis 2016 (meilleure résistance contre le charbon nu), bon partenaire d'association pour les pois d'hiver à fleurs blanches, croissance moyenne.
Semper	2011	Variété à six rangs moyennement précoce, rendement élevé, propriétés de résistance moyennes; poids à l'hectolitre moyen, bonne résistance à la verse, paille de longueur moyenne. Bon partenaire d'association pour les pois protéagineux d'hiver à fleurs blanches et forte croissance.
KWS Meridian	2012	Variété à six rangs, rendement élevé, poids à l'hectolitre moyen, résistance à la verse moyenne, résistances aux maladies moyennes à bonnes.
Orge de printemps		Dès 08.02.2018 le niveau 2 est valable
Eunova	2001	Variété à deux rangs, fort potentiel de rendement; résistance moyenne à la verse; plantes longues; bonnes propriétés de résistances (sauf à la rouille brune).
Ascona	2007	Variété à deux rangs. L'orge de printemps la plus précoce. Bonne résistance à la verse. Plantes de longueur moyenne. Bonnes caractéristiques de résistances. Teneur en protéines plus hauts et rendement plus bas qu'Eunova.
KWS Atrika	2015	Variété à deux rangs. Potentiel de rendement très élevé. Très bonne résistance à la verse. Bonnes caractéristiques de résistances. Paille moyenne à courte.
Quench	2013	Orge de brasserie, particulièrement bien adaptée pour la culture en zone de montagne (testée 3 ans en bio par GranAlpin). Bon rendement et peu sensible à la rouille noire, à l'helminthosporiose et à la rhynchosporiose.
Avoine d'automne		Niveau 1 de disponibilité des semences
Wiland	2009	Risque de destruction hivernale semblable à Winnipeg. Mauvais hivernage possible sur le Plateau. Variété précoce dotée d'un potentiel de rendement et d'un poids à l'hectolitre élevé. Convient comme avoine alimentaire. Culture sous contrat avec Biofarm.
Avoine de printemps		Niveau 1 de disponibilité des semences
Husky	2014	Avoine à grains blancs, bon potentiel de rendement, précoce, paille longue, résistance à la verse moyenne, aptitude à la fauche en vert moyenne à bonne, bonne résistance contre l'oidium, haute teneur en protéines. Ne convient pas à la production d'avoine alimentaire (goût amer).
Canyon	2014	Avoine à grains jaunes, très grand potentiel de rendement, mi-précoce, paille très longue, résistance à la verse moyenne à faible, aptitude à la fauche en vert moyenne à bonne, bonne résistance contre l'oidium, teneur en protéines moyenne. Convient à la production d'avoine alimentaire. Culture sous contrat avec Biofarm.
Typhon	2013	Avoine à grain jaune. Bon potentiel de rendement. Moyennement précoce. Paille longue, faible résistance à la verse. Analogue à Canyon. Poids à l'hectolitre élevé, adéquate comme avoine alimentaire. Culture sous contrat avec Biofarm.
Triticale d'automne		Dès 05.10.2017 le niveau 2 est valable
Larossa	2014	Potentiel de rendement très élevé. Très précoce. Plantes moyennement longues. Bonnes caractéristiques de résistance, entre autres à la rouille jaune, moyennes pour les septorioses.
Cosinus	2010	Potentiel de rendement élevé, moyennement précoce, plantes à paille longue avec résistance à la verse moyenne, poids à l'hectolitre élevé, teneur en protéine moyenne.
Trialdo	2012	Bon rendement. Précoce. Très bonnes caractéristiques de résistances aussi à la rouille jaune, moyennes pour les fusarioses. Vigueur moyenne. Bonne résistance à la verse. Poids à l'hectolitre élevé.

Notes

- ¹ Sous la dénomination «Blé panifiable biologique Bourgeon CH» sont regroupées les variétés de classe Top et les meilleures variétés de classe 1 selon la classification de Swiss Granum. Les variétés de cette catégorie sont prises en charge par tous les centres collecteurs. Les autres variétés qui ne sont pas classées dans cette catégorie ne peuvent être cultivées qu'en accord avec un acheteur potentiel et pour autant que des semences bio de la variété souhaitée soient disponibles.
- Les critères d'évaluation utilisés par Swiss Granum pour la classification des variétés se basent sur le schéma d'évaluation '90. Le score d'évaluation équivaut au total des points obtenus aux tests en laboratoire et aux essais de panification, le maximum possible étant 200. Ce score d'évaluation est utilisé pour attribuer les variétés de blé aux classes de qualité définies par Swiss Granum (score >130 = Top, 110 – 130 = classe 1, 95 – 110 = classe 2). Pour être acceptées comme «Blé panifiable biologique Bourgeon CH», les variétés doivent avoir obtenu un score de plus de 130 points dans les essais bio menés sur trois ans par Agroscope.
- ² Seules les céréales produites par des fermes Bourgeon sont reprises pour des usages alimentaires. Les exploitations en reconversion ont la possibilité de produire du blé panifiable seulement avec un contrat de culture avec un acheteur spécifique. Pour l'instant, il s'agit de Fenaco GOF. Il est recommandé aux autres fermes en reconversion de cultiver du blé fourrager. Le fort potentiel de rendement des blés fourragers devrait pouvoir compenser la différence de prix entre le blé panifiable et fourrager.
- ³ Les producteurs d'épeautre doivent clarifier la question variétale avec leur acheteur. L'IG Dinkel ne commercialise avec le label «Urdinkel» (épeautre d'origine) que les variétés Oberkulmer et Ostro produites dans les régions qui cultivent traditionnellement de l'épeautre. Pour la commercialisation «normale» en

bio, en plus des variétés Oberkulmer et Ostro, les variétés de la sélection de céréales de Peter Kunz (GZPK) sont reconnues comme épeautre véritable et peuvent être prises en charge dans toute la Suisse.

- ⁴ Toutes les variétés de blé d'automne ont été testées en bio. L'épeautre et l'orge sont testées en bio selon les besoins (interruption pour le moment). Les autres sortes de céréales ne sont pas testées en bio. Les recommandations sont alors reprises des listes recommandées (LR) de Swiss granum, de même que l'année d'homologation.

Remarques

Le Groupe spécialisé (GS) Grandes Cultures de Bio Suisse élabore chaque année les recommandations variétales en collaboration avec la station de recherches Agroscope, FiBL, Swisssem et des représentants des variétés. Elles sont basées sur les résultats des essais variétaux biologiques effectués par Agroscope et DSP Delley (valeurs moyennes des essais exacts des trois années de testage) et sur les essais pratiques du FiBL (essais en bandes de deux ans).

Le GS Grandes Cultures de Bio Suisse peut exclure les variétés à tiges courtes qui ne vont pas bien en bio même si elles font partie de la classe Top.

Seules sont présentées les variétés qui ont été enregistrées dans une liste nationale des variétés, ce qui permet de les commercialiser en Europe, et dont des semences biologiques sont disponibles en Suisse.

Les prix et les conditions de prise en charge des céréales panifiables et fourragères de l'agriculture biologique se trouvent sur le site www.bioactualites.ch (rubrique «Marché»).

Directives pour l'utilisation de semences dans la culture de céréales bio

L'agriculture biologique doit utiliser uniquement des semences multipliées en bio (= semences bio). L'approvisionnement en semences bio est assuré. Les céréales sont en général classées au niveau 1.

Vous trouverez les informations sur les niveaux de disponibilité et sur la disponibilité de toutes les espèces et variétés sur le site internet www.organicXseeds.com ou directement auprès du Service des semences bio. Les demandes d'autorisations pour les semences conventionnelles doivent être postées sur ce site internet.

Contact

Service des semences bio
Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Matthias Klais
Ackerstrasse 113, 5070 Frick,
Tél. 062 865 72 08, fax 062 865 72 73,
semences-bio@fibl.org

Informations d'actualité:
www.semencesbio.bioactualites.ch

Une taxe d'incitation est prélevée sur les semences de céréales conventionnelles qui sont autorisées pour le bio. Pour les semences provenant de Suisse ce sont les établissements multiplicateurs qui payent la taxe (différence de prix entre le bio et le conventionnel) dans le Fond pour semences bio alors que pour les semences importées ce sont les fournisseurs de semences qui s'acquittent de la taxe.

Fournisseurs de semences de céréales

Moulin Rytz SA

3206 Biberen
tél. 031 754 50 00, fax 031 754 50 01
mail@muehlerytz.ch, www.muehlerytz.ch

Otto Hauenstein Semences SA

Les Ducats 4, 1350 Orbe
tél. 024 441 56 56, fax 024 441 21 82
info@hauenstein.ch, www.hauenstein.ch

Sativa Rheinau SA

Klosterplatz, CH-8462 Rheinau
tél. 052 304 91 60, fax 052 304 91 61
sativa@sativa-rheinau.ch, www.sativa-rheinau.ch

UFA-Samen-fenaco

Route de Sibiriez, 1510 Moudon,
tél. 058 433 67 81, fax 058 433 67 85
semences.moudon@fenaco.com
www.ufa-samen.ch

Eric Schweizer SA

Postfach 150, 3602 Thun
tél. 033 227 57 21, fax 033 227 57 28
info@ericschweizer.ch, www.ericschweizer.ch

Impressum

Éditeurs:

Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL
Ackerstrasse 113, 5070 Frick, Suisse
info.suisse@fibl.org, www.fibl.org

Bio Suisse

Peter Merian-Strasse 34, 4052 Basel
bio@bio-suisse.ch, www.bio-suisse.ch

Recommandations variétales:

Groupe technique Grandes cultures de Bio Suisse, Sous-commission semences (Hansueli Dierauer, Ruedi Vögele); en collaboration avec Lilia Levy et Martin Anders (Agroscope), Herbert Völkl et Michael Locher (GZPK), Christoph Rickenbach (Sativa), Christoph Barendregt (DSP), H.G. Kessler (Biofarm).

Auteur:

Hansueli Dierauer, FiBL

Rédaction et mise en page:

Res Schmutz, FiBL

Traduction:

Manuel Perret, 1417 Essertines

Prix:

Téléchargement: gratuit de <https://shop.fibl.org>
Version imprimée: Fr. 3.00 (achat: FiBL, Frick)

Pommes de terre

2018

Variétés recommandées pour la saison 2018 en agriculture biologique

Appréciation: • = faible/court •• = moyen ••• = élevé/long

Remarque: ¹⁾ Pas de plants multipliés en bio disponibles.

Type culinaire: A PDT à salade, ferme: n'éclate pas à la cuisson, reste ferme, non farineuse, humide, grain très fin.
 B PDT assez ferme: n'éclate que légèrement à la cuisson et reste moyennement fermes.
 C PDT farineuse: éclate fortement à la cuisson, assez tendre, farineuse et sèche.
 D PDT très farineuse: variété pour l'affouragement ou la production d'amidon, se défait à la cuisson.

Variété	Surface bio	À la liste variétale de swiss-patat depuis	Durée de prégermination	Tolérance des feuilles au mildiou	Tolérance au rhizoctone	Remarques
Pommes de terre fermes (types culinaires B-A); précoces à mi-précoces; niveau de disponibilité 2 (Bio = la règle)						
Charlotte	•••	1984	•	•	•••	Forme allongée. Très appréciée par les consommateurs (1/3 des cultures, tendance à diminuer à cause de la culture difficile), sensible au mildiou sur feuilles, un peu moins sur tubercules, sensible aux tâches de rouille sur sol léger. Bonne conservation.
Ditta	•••	1998	••	••	•	Sensibilité moyenne des tubercules au mildiou. Utilisation variée. Durée de conservation meilleure que Nicola. Demande stable.
Agata (précoce)	••	2001	•	•	•	Gros tubercules, à chair fondante, réguliers. Sensible à la gale poudreuse. N'est plus acceptée dans la «ligne bleue». Demande en régression. Remplacer par Lady Christl.
Lady Christl (précoce)	•	2002	•	•	••	Sensible à la gale poudreuse, aux tâches de rouille. Cœur creux et verdissement. Remplacement d'Agata dans le segment précoce. Forte demande.
Annabelle	•	2008	•	•	•	Chair ferme et fine; la peau devient rapidement ferme, tubercules longs. Sensible au virus de la mosaïque. Germination précoce, durée de conservation courte.
Erika	•••	2014	•	••	•	Peau lisse, jaune clair, fine, précoce, bonne aptitude culinaire. Peut en partie remplacer Charlotte.
Venezia ¹⁾	-	2014	•	••	•	Peau lisse, chair ferme et fine, jaune à très jaune, tubercules oblongs, bonne conservation, encore aucune expérience en culture bio. Comme Erika, mais culture plus difficile.
Vitabella	•••	2016	•	•••	•	Variété fortement résistante au mildiou, peu sensible aux gales, sensible aux alternarioses, tendance à former de gros tubercules un peu anguleux. Bonne qualité culinaire (plutôt de type B, tendance à séquestrer l'amidon si le défanage n'est pas effectué au bon moment).

Variété	Surface bio	À la liste variétale de swiss-patat depuis	Durée de prégermination	Tolérance des feuilles au mildiou	Tolérance au rhizoctone	Remarques
Pommes de terre farineuses (types culinaires B-C); mi-précoces, aptes à la conservation; niveau de disponibilité 2 (Bio = la règle)						
Agria	•••	1988	•••	••	•••	Variété très appréciée (1/3 des cultures). Sensible à la galle poudreuse; fissures de croissance et risque de formation du cœur creux; bonne absorption des éléments fertilisants; planter serré sinon tubercules trop grands à la récolte; très bonne conservation, supporte bien la cuisson à haute température.
Victoria	••	2002	••	••	•	Utilisations multiples. Supporte bien la cuisson à haute température (pommes frites); durée de conservation moyenne. Demande stable.
Désirée	••	1961	••	••	•	Peau rose; spécialité qui s'écoule en petites quantités; planter serré sinon tubercules trop grands à la récolte; sensible à la gale pustuleuse; durée de conservation: moyenne. Seulement pour la vente directe.
Jelly	••	2008	•••	•••	••	Bon rendement; tubercules arrondis avec robe plutôt foncée; bonne conservation, utilisations multiples, supporte partiellement la cuisson à haute température. Bonne résistance générale sauf à la gale poudreuse, tolérante au stress thermique et hydrique.
Laura ¹⁾	•	2007	•••	••(•)	•••	Peau de couleur rouge intensive, viande jaune foncé; spécialité avec encore un petit marché. Rendements élevés et bonne aptitude agronomique, sensible aux taches de rouille, utilisations culinaires multiples. Adaptée à la vente directe.
Pommes de terre d'industrie agroalimentaire (types culinaires C); plutôt tardives; niveau de disponibilité 2 (Bio = la règle)						
Challenger ¹⁾	•	2007	••	•••	•••	Pour frites. Sensible aux taches de rouille.
Innovator ¹⁾	-	2002	••	•••	••	Utilisée en bio pour la floconnerie. Sensible aux taches de rouille. Tubercules grands et ovales; avec robe rugueuse; très robuste.
Lady Rosetta ¹⁾	•	1999	••	•	•••	Pour chips (précoce); peau rose, sphérique. Très précoce, culture sous plastique possible (peut être récoltée avant la propagation du mildiou); mauvaise conservation.
Markies ¹⁾	•	1998	•••	•••	••	Utilisation surtout industrielle; variété mi-tardive; sensible à la gale poudreuse.
Hermes ¹⁾	•	1984	••	••	•••	Tubercules oblongs courts à ronds, utilisation pour chips.
Spécialités						
Anciennes variétés locales (Pro Specie Rara, blaue St. Galler)	•			•		Pour certaines variétés des plants bios certifiés sont disponibles. S'adresser à: Pro Specie Rara ou à la St. Gallische Saatzuchtgenossenschaft (cf. ci-dessous: adresses des fournisseurs).

Important: Toujours choisir les variétés en accord avec l'acheteur.

Directives pour l'utilisation des plants de pomme de terre

En agriculture biologique il est obligatoire d'utiliser des semences multipliées en bio. Cette exigence correspond aux directives de l'ordonnance sur l'agriculture bio et doit aussi être appliquée par les labels privés comme le Bourgeon Bio Suisse, ou Demeter. La disponibilité actuelle de plants bio peut être consultée sous www.organicXseeds.ch. Cependant, puisque l'approvisionnement du marché en semences biologiques est encore insuffisant pour les cultures professionnelles, les organisations gestionnaires de labels peuvent définir des exceptions.

Taxe incitative sur les plants de pommes de terre

En Suisse, l'approvisionnement en plants biologiques de pommes de terre est déjà très bon. Il y a 8 variétés qui sont multipliées en bio, mais des dérogations pour l'achat de plants conventionnels sont encore nécessaires pour environ 40 % de la surface. Pour introduire plus d'équité envers ceux qui utilisent de manière cohérentes des plants bio, la CLA de Bio Suisse a décidé de prélever une taxe incitative sur les achats de plants conventionnels de pommes de terre.

La différence de prix entre les plants biologiques et conventionnels est versée dans un fonds. Cet argent servira l'année suivante à diminuer le prix des plants biologiques de pommes de terre et à soutenir des projets pour l'encouragement de la production de plants bio de pommes de terre. Pour la saison 2018, les plants biologiques seront subventionnés par le fonds de Fr. 16.- par 100 kg.

La taxe incitative est calculée individuellement pour chaque variété sur la base de la différence entre les prix de référence de Swisssem pour les plants biologiques et conventionnels de pommes de terre (palloxe pros à 100 kg, classe A).

L'utilisation de plants de base non bio pour la production de plants bio est possible avec une autorisation exceptionnelle du Service des semences bio.

Demandes d'autorisations exceptionnelles:

Une autorisation exceptionnelle est **toujours** nécessaire pour les pommes de terre non bio.

La facture de la taxe incitative sera envoyée en même temps que l'autorisation.

L'autorisation ne sera valable qu'en apportant la preuve du paiement de la taxe incitative.

Importations de plantons bio

L'importation de plantons bio de pommes de terre nécessite maintenant de déposer une demande auprès du Service des semences bio. Les importateurs peuvent déposer des demandes collectives.

Qui doit déposer la demande d'autorisation exceptionnelle?

- Le producteur est responsable de demander les autorisations dont il a besoin.
- Dans le cas de culture sous contrat, le mandant peut déposer une demande collective pour tous les producteurs concernés.
- Il faut être en possession de l'autorisation exceptionnelle **avant** la livraison.

Comment peut-on faire parvenir une demande?

- Les demandes d'autorisations exceptionnelles doivent être adressées directement à www.organicxseeds.ch.
- Pour les personnes sans accès internet, la demande d'autorisation peut exceptionnellement être demandée par téléphone au Service des semences bio du FiBL.
- En cas de questions, n'hésitez pas à contacter le Service des semences bio.

Bases sur lesquelles repose cette liste

- Liste suisse des variétés de pommes de terre 2017, Swisspatat, Postfach 7960, 3001 Bern, www.swisspatat.ch, www.agroscope.ch, www.agridea.ch.
- Recommandations et essais d'Agroscope (Ruedi Schwärzel, Brice Dupuis, Theo Balmer), Rathgeb Biolog (Daniel Hangartner), Terraviva (Rolf Hediger, Martin Lichtenhahn) und Fenaco, (Fabien Curty), Semag (Adrian Krähenbühl) et essais pratiques du FiBL (Hansueli Dierauer).

Adresses

- Adresses des fournisseurs de plants bio de pommes de terre [lien direct](#)
 - Gros acheteurs de pommes de terre bio [lien direct](#)
- Les adresses se trouvent sur www.bioactualites.ch >Adresses.

Service des semences bio

Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL

Ackerstrasse 113, 5070 Frick

Matthias Klaiss

Tél. 062 865 72 08, fax. 062 865 72 73,

Courriel: semences-bio@fibl.org

Informations actuelles:

www.semences-bio.bioactualites.ch

Impressum

Éditeurs:

Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL

Ackerstrasse 113, 5070 Frick, Suisse

info.suisse@fibl.org, www.fibl.org

Bio Suisse

Peter Merian-Strasse 34, 4052 Basel

bio@bio-suisse.ch, www.bio-suisse.ch

Classement des variétés:

Sous-commission des semences de la Commission technique
Grandes cultures de Bio Suisse.

Recommandations variétales:

Responsable au FiBL: Hansueli Dierauer

Rédaction et mise en page:

Marion Schild, Matthias Klaiss, Res Schmutz (FiBL)

Traduction originale:

Manuel Perret, Essertines-sur-Yverdon

Prix:

Téléchargement: gratuit de <https://shop.fibl.org>

Version imprimée: Fr. 3.00 (achat: FiBL, Frick)

Cultures fourragères et autres grandes cultures (sauf céréales et pommes de terre) 2018

Offres des variétés et mélanges de semences

Seul le colza est testé dans des essais variétaux sous conditions bio. La plupart des évaluations mentionnées dans la liste proviennent d'essais conventionnels ou sont des informations du sélectionneur. De plus amples informations à ce sujet tout comme la réglementation sur l'utilisation des semences pour les grandes cultures et les cultures fourragères biologiques et les explications sur les niveaux de disponibilité des semences se trouvent à la fin de la présente liste variétale. Seules les variétés de maïs Swissgranum seront prises en compte.

Évaluation (basée sur la liste recommandée de Swissgranum):

+++ très bon + moyen à bon + moyen – moyen à mauvais – – – très mauvais/tardif ● approprié ○ inapproprié n.t. non testé p.i. =pas d'informations

Variété (Date enr. cat. UE, Sélectionneur)	Aptitude		Di- ges- tibili- té	NEL ¹⁾	Déve- loppe- ment juvénile	Tolérance à l'helmin- thospo- riose	Tolérance au char- bon commun	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
	Maïs ensi- lage	Maïs grain						
Maïs								
Variétés précoces								
Niveau 1 (Bio = obligatoire)								
Stabil (2015, KWS, D)	•	•	+++		+-	+	++	Variété précoce à deux fins avec un gros potentiel de rendement en maïs d'ensilage et en maïs grain. Adaptée aux sites plutôt frais, très bonne tolérance à l'helminthosporiose.
Fabregas (2006, KWS, D)	•		+	++	++	-	++	Maïs d'ensilage précoce à haut rendement. Convaincante par ses hauts rendements en MS et sa maturité précoce.
Farmezzo (Farmsaat)	•	•	++	++	++	+	+	Variété précoce à deux fins avec un gros potentiel de rendement, un développement juvénile rapide, un feuillage sain.
Karibous (KWS)	•		+++	+++	++	p.i.	p.i.	Maïs d'ensilage précoce à très haut rendement, le plus gros rendement global et en amidon de toutes les variétés précoces. Adéquat pour les sites frais (p.i. =pas d'informations jusqu'ici).

Variété (Date enr. cat. UE, Sélectionneur)	Aptitude		Di- ges- tibi- lité	NEL ¹⁾	Déve- loppe- ment juvénile	Tolérance à l'helmin- thosporio- se	Tolérance au char- bon commun	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
	Mais ensi- lage	Mais grain						
Variétés mi-précoces								Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Benedictio (2016, KWS, D)	•	•	++	+++	++	p.i.	p.i.	Type compact à deux fins pour toutes les régions, bonne résistance à la verse et faible sensibilité à la pourriture de la tige, pour rations particulièrement digestes avec teneurs moyennes en amidon.
Colisee (2012, KWS, D)	•		+	++	++	+	++	Hybride de grande taille à croissance vigoureuse et abondante.
Gottardo KWS (2013, KWS, D)	•	•	+++	+++	+	+	+	Auparavant maïs d'ensilage avec de hauts rendements d'amidon et de MS. Mi tardif comme maïs grain. Convaincant par ses teneurs en amidon, sa digestibilité et la bonne santé des feuilles. Haute performance en maïs grain.
LG 30.215 (2015, Limagrain)	•	•	+++	+++	+	+ -	++	Variété à deux fins de maïs grain et d'ensilage. Excellente valeur fourragère et bonne santé des épis.
Geox (RAGT, 2012)	•	◐	++	++	+	+	++	Hauts rendements massiques. Peut être utilisé comme maïs grains ou ensilage.
Millesim (2012, KWS, D)	•	◐	+++	+++	++	+ -	+	Pour maïs grain et d'ensilage. Bon développement juvénile, variété très saine et résistante à la verse. Peut également être utilisé comme maïs grains.
Variétés mi-tardives								Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Figaro (2017, KWS, D)	•	•	+++	+++	++	++	+	Hauts rendement de MS et de MOD, très bonne tolérance à l'helminthosporiose, bonne résistance à la verse.
LG 30.306 (2015, Limagrain)	•	•	-	+ -	+	-	++	Maïs à deux fins mi-tardif avec de très hauts rendements en MS comme maïs d'ensilage. Convient aussi pour la production de grain.
Variétés tardives (Tessin)								Niveau 1 (Bio = obligatoire)
2323 (KWS)	•	•	++	++	+	+++	++	Maïs d'ensilage ou grain tardif à haut potentiel de rendement. Résistant à la verse et sain. Convient seulement dans les meilleurs sites. Diminuer la densité de semis à max. 8 pl./m ² .
Variétés de niche								Niveau 1 (Bio = obligatoire)
OPM12 (GZPK, CH)	•		n.t.	n.t.	++	++	-	Première variété de maïs fourrager et d'ensilage (K240). Peu sensible à la pourriture de la tige. Disponible chez Sativa.
Weihenstephaner 1-3 (LFL, DE)	•	•	+	n.t.	++	+	+ -	Variété de conservation allemande (K240). Variété de maïs grain de type population, à pollinisation ouverte (variété lignée): résistance élevée au froid, bonnes vitalité et croissance, rendements stables.

¹⁾ NEL = Énergie nette pour la production de lait

Sous-espèce, variété (Année enr, Sélectionneur)	Rendement en grains	PMG	Teneur en protéines	Époque de floraison	Hauteur des plantes	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Légumineuses à graines						
Pois protéagineux d'automne						Niveau 2 (Bio = la règle)
Balltrap (2014, Desprez, F)	++(+)	moyen	+ -	précoce	moyen	Variété très résistante à l'hiver et à la verse.
Fresnel (Agri-Obtentions, F)	+++	haut	+	mi-précoce	haute	Est clairement supérieure à Enduro pour le rendement et la tolérance au froid.
Dove (Agri-Obtentions, F)	+++	bas	+/-	mi-précoce	moyen	Va bien dans les régions marginales.
Enduro (Florimond Desprez, F)	++(+)	bas	+/-	précoce	haute	Très bon rendement et très bonne tolérance au froid.
Pois protéagineux de Printemps						Niveau 2 (Bio = la règle)
Alvesta (2009, KWS, D)	++(+)	moyen	+/-	mi-précoce	haute	Bonne résistance à la verse. Rendement de protéines et de grains élevé. Multiplication de semences bio en Suisse.
Audit (2011, Nickerson, F)	++	moyen	+(+)	précoce	haute	Bon rendement. Bonne résistance à la verse.
Kayanne (2008, Momont, F)	++(+)	moyen	-	mi-précoce	haute	Très bon rendement. Bonne résistance à la verse.
<hr/>						
Espèce Sous-espèce, variété	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques					
Féverole d'hiver						
Diva (2002, Agri Obtentions, F)						Très résistante à l'hiver, variété éprouvée.
Hiverna (1986, Dagmar Littmann, D)						Début de la floraison très précoce. Hauteur des plantes moyenne à grande, résistance à la verse moyenne. Forte teneur en tannins (comme Fuego). Bonne tolérance au froid.
Olan (1991, GIE Amélioration Fourragère, F)						Variété éprouvée d'origine française pour les sites favorables (Suisse romande), bonne tolérance à la verse.
Féverole d'été						
Bioro (2001, Saatzeitbetrieb Hans Gahleitner, A)						Sélection biologique autrichienne, très résistante au gel et spécialement bien adaptée aux climats rudes. Développement juvénile très rapide, étouffe bien les mauvaises herbes, atteint 1,60 mètre de hauteur. Grains peu amers qui sont volontiers consommés. <i>(Indications du sélectionneur)</i>
Divine (1996, Agri Obtentions, F)						Variété mi-précoce résistante à la verse avec une forte teneur en protéines et un grand potentiel de rendement.
Fanfare (2013, NPZ, D)						Variété allemande éprouvée à haut rendement. Résistante à la verse et à l'oidium.
Fuego (2004, HP. Lembke / Saatunion, D)						Floraison courte et tardive. Sensible à la sécheresse pendant la formation des gousses. Résistant à la verse malgré ses longues tiges. Rendements en protéines moyens. <i>(Données issues des essais variétaux bio faits en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, D)</i>
Tiffany (2014, Ragt, F)						Variété à faible teneur en vicine et en convicine, donc aussi spécialement adéquate pour l'alimentation des poules pondeuses. Haut rendement et riche en protéines.

Espèce Sous-espèce, variété	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Soja	Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Aveline (2005, ACW, DSP, CH)	Variété précoce provenant de sélection Suisse; convient pour le tofu parce que les hiles sont incolores; grains au goût neutre. Multiplication de semences bio en Suisse.
Gallec (2000, ACW/DSP, CH)	Variété précoce provenant de sélection Suisse, combinaison intéressante entre bon rendement et maturité précoce. Variété à hile incolore, soja adapté pour la consommation, bonne tolérance à la verse.
Merlin (1997, Saatbau Linz, A)	Variété précoce avec un gros potentiel de rendement. Très résistante à la verse. Ne convient pas pour le tofu car grains foncés.
Protéix (2009, ACW, DSP, CH)	Variété mi-tardive avec un bon potentiel de rendement. Bonne résistance à la verse. Hile incolore. Convient pour le tofu. Multiplication de semences bio en Suisse.
Lupin	Niveau 2 (Bio = la règle)
Amiga (1985, EU/Florimond Desprez, F)	Lupin blanc. Teneurs en protéines brutes et potentiel de rendement plus élevés que le lupin bleu. Culture généralisée en bio pas recommandée à cause de la sensibilité à l'antracnose.
Boregine (Saatzucht Steinach GmbH, D)	Lupin (bleu) à folioles étroites. Rendements grains les plus élevés de l'assortiment actuel disponible avec de hauts rendements protéiniques. Convient dans les sites séchards.
Lentilles	Niveau 2 (Bio = la règle)
Anicia (Agri Obtentions)	Variété très productive avec une excellente appétence.
Rosana (Agri Obtentions)	Très bon rendement, doit être décortiquée avant consommation.
Betteraves	
Betteraves fourragères	Niveau 2 (Bio = la règle)
Jamon (1992, EU/Florimond Desprez, F)	Betterave mi-sucrière (13 à 16 % MS); bonne levée, parfois irrégulière; très bon rendement.
Betteraves sucrières	Niveau 3 (Bio = souhaité)
	Culture sous contrat, év. demander à la fabrique sucrière.

Sous-espèce, variété (Année enr., sél.)	Début de la floraison	Précocité récolte	Rendement en grains	Teneur en huile	Résistance à la verse	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Oléagineux						
Colza d'hiver						Niveau 2 (Bio = la règle)
Vision (2006, Saatzucht Hadmersleben, D)	mi-précoce	moyen				Testée dans les essais bio ART-Biofarm-FRIJ: développement juvénile rapide, bon rendement, équilibré sur différents sites. Multiplication de semences bio en Suisse.
Sammy (Saatbau Linz, A)	précoce	mi-précoce	++	+	++	Quelques variétés-lignées sur la liste de Swissgranum / Agroscope, et bons résultats dans les essais bio. Multiplication de semences bio en Suisse.
Tournesol (y compris variétés HO)						Niveau 3 (Bio = souhaité)
Semences conventionnelles non traitées provenant de régions avérées exemptes de mildiou (<i>Plasmopara</i>) disponibles pour beaucoup de variétés. Les semences de tournesol ne peuvent être mises en circulation par les vendeurs de semences qu'avec un passeport phytosanitaire. Le semis de semences non-traitées relève de la responsabilité de l'agriculteur. Toute attaque de mildiou (<i>Plasmopara halstedii</i>) doit être annoncée immédiatement au service phytosanitaire cantonal.						
LG 54.50 (Limagrain, F)						Très bons rendements, bonne résistance à la verse, teneur en huile élevée.
LG 55.25 (2011, Limagrain F)						Variété plus nouvelle. Maturation précoce, bon rendement, teneur en huile élevée.
Lin d'hiver						Niveau 3 (Bio = souhaité)
Angora (2013, GIE Linea, F)						Nouvelle variété, très tolérante au gel et à la verse.
Lin de printemps						Niveau 2 (Bio = la règle)
Duchess (2009/GIE Linea, F)						Variété mi-longue, verse très peu, précoce.
Lirina (DSV) (Bio)						Potentiel de rendement moyen à élevé et teneur élevée en huile.
Marquise (2014/ GIE Linea, F)						Rendements réguliers, résistante à la verse.
Millet						Niveau 2 (Bio = la règle)
Quartett						Millet commun. Variété russe. Semence Hauteur 110–120 cm. Bonne résistance à la verse.

Sous-espèce, variété	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Engrais verts et cultures dérobées hivernantes ou partiellement hivernantes	
Navette chou de Chine /Navette d'hiver	Niveau 3 (Bio = souhaité)
Navette chou de Chine, variétés Buko et Chicom	La navette d'hiver est considérée comme un engrais vert hivernant humigène. Utilisable aussi bien comme engrais vert que comme culture dérobée riche en énergie pour l'affouragement d'hiver (max. 1/3 de la ration journalière). Possédant une grande capacité d'absorption des éléments nutritifs, elle empêche le lessivage de l'azote. Faible coût à l'hectare.
Pois protéagineux d'hiver	Niveau 2 (Bio = la règle)
Arkta (Selgen, CZ, 2004)	Variété à feuilles entières qui étouffe bien les mauvaises herbes. A toujours fourni de très bons rendements en grains dans les essais bio effectués en Allemagne.
Assas (INRA, F)	Variété mi-précoce, forte croissance végétative, très riche en feuilles, bien adapté aux mélanges. Pois fourrager d'hiver ou culture intercalaire.
EFB 33	Variété hivernante qui a apporté au sol jusqu'à 150 kgN/ha dans les essais d'engrais verts du FiBL. Feuilles entières, grand potentiel de rendement, bon précédent pour cultures maraîchères et maïs. Multiplication de semences existe aussi en bio en Suisse.
Seigle d'hiver / Seigle à faucher en vert	Niveau 2 (Bio = la règle)
Turbogreen	Développement juvénile très rapide, grand rendement de MS. Supporte les semis tardifs.
Ray-grass Westerwold	Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Diverses variétés	Croissance rapide et bon développement des racines. Partiellement hivernant, une coupe possible.
Vesce velue	Niveau 2 (Bio = la règle)
Vesce velue	Plante fixatrice d'azote à enracinement intensif.
Mélanges hivernants	Niveau 2 (Bio = la règle)
Protemix (Eric Schweizer AG)	Mélange hivernant de céréales et de légumineuses pour l'ensilage plante entière. Permet d'atteindre de hautes teneurs en protéine brute. Ce fourrage contribue à l'amélioration de l'approvisionnement de sa propre ferme en protéines.
UFA Silo Quattro (UFA-Samen)	Dérobée fourragère pour l'ensilage plante entière contenant deux espèces de céréales et deux espèces de légumineuses. Pour les rotations maïs – prairie temporaire. Permet d'éviter les semis tardifs des prairies temporaires. Peut être semé sans problèmes après maïs d'ensilage.
OH-Altogreen	Enherbement tardif pour les sites d'altitude moyennement propices au ray-grass. Mélange de graminées pures.
OH-22 Dormal	Dérobée fourragère hivernante. Luzerne, trèfle violet, ray-grass italien, ray-grass anglais. Idéal pour les ensilages de qualité.
OH-71 (Otto Hauenstein-Samen)	Mélange de céréales et de légumineuses pour l'ensilage plante entière. Semis en octobre-novembre, récolte env. début juillet à la maturité laiteuse-pâteuse.
UFA-Wintergrün (UFA-Semences) OH-Spätgrün (Otto Hauenstein-Samen) Orga-Mix S (Eric Schweizer AG) Turbo-Wintergrün (Mühle Rytz, Samen Steffen AG)	Mélanges de graminées pures à croissance abondante avec du ray-grass italien proposés par divers fournisseurs. Dérobées fourragères hivernantes à haut rendement. Moyennement adéquates comme engrais verts purs puisque dépourvues de légumineuses. Bonne protection contre l'érosion hivernale, démarrage rapide au printemps, supporte les semis tardifs jusque vers fin octobre.

Sous-espèce, variété	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Winter-Kleegrün (Mühle Rytz, Samen Steffen AG)	Mélange: trèfle incarnat 30 %, ray-grass Westerwold 30 %, ray-grass italien 40 %. Le trèfle incarnat est une bonne fixatrice d'azote. Fournit rapidement un rendement en herbe grâce au ray-grass turbo Andrea. Rendement printanier assuré par le ray-grass italien. Partiellement hivernant.
Orga-Mix Rapid (Eric Schweizer AG)	Trèfle incarnat 30 %, ray-grass Westerwold 70 %. Croissance rapide et peu de frais/ha. Partiellement hivernant.
Orga-Mix D (Eric Schweizer AG)	Spécialement adéquat pour les semis tardifs. Seigle à faucher en vert 60 %, trèfle incarnat 13 %, vesce d'hiver 27 %.
Vesce-seigle (Sativa Rheinau AG)	Mélange hivernant de vesce et de seigle pour engrais verts ou dérobées fourragères, fixateur d'azote, enracinement intensif et profond.
UFA Lolinca (UFA Semences)	Dérobée fourragère hivernante. Trèfle incarnat et violet, ray-grass italien et Westerwold. Très hauts rendements.
UFA Regina Gold (UFA Semences)	Dérobée fourragère hivernante. Luzerne, ray-grass Westerwold et italien. Levée très vigoureuse. Fourrage de qualité idéal pour l'ensilage.

Engrais verts non hivernants	
Avoine maigre, avoine rude (Avena strigosa)	Niveau 2 (Bio = la règle)
Avoine maigre	Cette ancienne plante cultivée est idéale pour les rotations maraîchères non seulement à cause de sa croissance très rapide et de son excellent pouvoir d'étouffement des mauvaises herbes, mais aussi par son absence de parenté avec les espèces maraîchères.
Sarrasin	Niveau 2 (Bio = la règle)
Sarrasin	Le sarrasin lève rapidement. Couvre rapidement le sol et assure une colonisation racinaire intensive de la couche arable. Engrais vert bon marché.
Moutarde non résistante aux nématodes	Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Diverses variétés	A croissance rapide, formation d'une masse verte importante et bonne colonisation racinaire du sol.
Moutarde résistante aux nématodes (inhibitrice des nématodes)	Niveau 2 (Bio = la règle)
Diverses variétés	Moutarde jaune inhibitrice des nématodes, développement juvénile rapide, supporte les semis tardifs.
Radis oléifère	Niveau 2 (Bio = la règle)
Diverses variétés	Diverses variétés disponibles en bio.
Phacélie	Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Phacelia	Neutre pour les rotations culturales, étouffe bien les mauvaises herbes, inhibitrice des nématodes. Diverses variétés disponibles sur le marché.
Vesce d'été	Niveau 2 (Bio = la règle)
Diverses variétés	

Sous-espèce, variété	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Avoine à faucher en vert	Niveau 2 (Bio = la règle)
Diverses variétés	
Pois de printemps	Niveau 2 (Bio = la règle)
Diverses variétés	Rendements MS et en protéine élevés, croissance juvénile rapide.
Tournesol	Niveau 2 (Bio = la règle)
Diverses variétés	Engrais vert. Les semences doivent obligatoirement être non traitées. Il faut prouver que les semences proviennent de régions dans lesquelles il n'y a pas de mildiou. Les cas de mildiou (<i>Plasmopara</i>) doivent être annoncés immédiatement au service phytosanitaire cantonal.
Mélanges d'engrais verts non hivernants	Niveau 2 (Bio = la règle) (cf. explication à la page 11)
ALEXPP (Mühle Rytz, Samen Steffen AG)	Trèfle d'Alexandrie 42 %, trèfle de Perse (Lightning) 38 %, Phacélie (Boratus) 20 %.
Alex-Strigosa (Mühle Rytz, Samen Steffen AG)	Développement juvénile rapide, peut être utilisé comme fourrage. Contient du trèfle d'Alexandrie et de l'avoine rude.
Avoine – Pois – Vesce (– Colza)	Fourrage riche en protéines. Moment idéal pour le semis: début août. Maximum 2/3 de la ration journalière.
Avoine – Vesce	Mélange à gros rendement pour la fin de l'automne.
OH-Activit	Mélange de vesce d'été, de phacélie, de guizotia oléifère et de trèfle d'Alexandrie. Neutre dans les rotations culturales, supporte la sécheresse, fixe l'azote.
OH-Nährgrün (Otto Hauenstein Samen)	
Orga-Mix C (Eric Schweizer AG)	Améliore la structure du sol, idéal avant betterave sucrière. Trèfle d'Alexandrie et phacélie.
Orga-Mix G (Eric Schweizer AG)	Mélange de niger et de légumineuses. Couvre rapidement le sol, gros rendement en MS.
N-MAX T (Eric Schweizer AG)	Légumineuses à grosses graines, tournesol, phacélie, avoine. Produit une biomasse importante et fixe de l'azote.
N-MAX R (Eric Schweizer AG)	Légumineuses à grosses graines (sans pois), radis noir, tournesol, phacélie, avoine maigre. Produit une biomasse importante et fixe de l'azote.
Orga-Mix Rapid (Eric Schweizer AG)	Trèfle incarnat 30 %, ray-grass Westerwold 70 % (partiellement hivernant)
RYTZ Bio Fit (Mühle Rytz)	Mélange neutre pour les rotations culturales et bon étouffement des mauvaises herbes avec trèfle d'Alexandrie, avoine rude, lin d'été, guizotia et phacélie.
Terra-FIT quattro (Mühle Rytz, Samen Steffen AG)	Légumineuses à grosses et petites graines, radis, niger, phacélie, mélange à croissance rapide, étouffe les adventices, bonne colonisation racinaire du sol.
Terra-FIT tre (Mühle Rytz, Samen Steffen AG)	Légumineuses à grosses et petites graines, sarrasin, lupin amer, phacélie, mélange à croissance rapide, étouffe les adventices, bonne colonisation racinaire du sol.

Sous-espèce, variété	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Terra-FIT uno (Mühle Rytz, Samen Steffen AG)	Légumineuses à petites graines, radis, phacélie, mélange à croissance rapide, étouffe les adventices, bonne colonisation racinaire du sol.
Terra Fit zero (Samen Steffen AG)	Légumineuses à graines fines et grosses, avoine rude, lin de printemps, phacélie, neutre pour les rotations culturales.
UFA Colza Fix (UFA Semences)	Vesce d'été, guizotia oléifère, sarrasin, lentilles, gesse, trèfle d'Alexandrie Tabor. Mélange pour étouffer les mauvaises herbes dans le colza. Aussi utilisable comme engrais vert normal.
UFA-Alpha (UFA Semences)	Trèfle d'Alexandrie et de Perse, phacélie.
UFA-Delta (UFA Semences)	Trèfle d'Alexandrie, phacélie, vesce d'été, guizotia oléifère, Structurator, moutarde de sarepta.
UFA –Lepha (UFA Semences)	Trèfle d'Alexandrie, de Perse et incarnat, vesce d'été, phacélie, guizotia oléifère.
UFA-Trias (UFA Semences)	Trèfle d'Alexandrie, vesce d'été, avoine rude. Neutre pour les rotations culturales, peut être affouragé.
Dérobées fourragères Niveau 2 (Bio = la règle)	
Avoine – Pois – Vesce	Fourrage riche en protéines. Moment idéal pour le semis: début août. Maximum 2/3 de la ration journalière.
Orga-Mix Rapid (Eric Schweizer AG)	Trèfle incarnat 30 %, ray-grass Westerwold 70 % (partiellement hivernant)
UFA Siloball (UFA Semences)	Dérobée fourragère non hivernante. Forte proportion de ray-grass Westerwold avec trèfle d'Alexandrie et de Perse. Mélange idéal pour l'ensilage.
UFA Weluz (UFA Semences)	Dérobée fourragère non hivernante. Luzerne, ray-grass Westerwold. Mélange idéal pour l'ensilage avec une haute teneur en MS grâce à la luzerne. Semer la culture suivante sans labour au printemps n'est cependant pas possible parce que la luzerne est hivernante.
RYZ Bio-Ralfa (Mühle Rytz)	

Jachères florales et tournantes	Niveau 3 (Bio = souhaité)
Diverses variétés et mélanges (on peut aussi demander des mélanges personnels)	Voir offres sur www.organicxseeds.ch , des catalogues de semences des fournisseurs de plantes fourragères ou sauvages. Il y a une offre bio assez importante issue de production suisse.

Mélanges pour cultures fourragères			
Groupes principaux	Sous-groupes / Utilisation	Niveau de disponibilité des semences	Variétés / Caractéristiques
Mélanges annuels (série 100)		Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 60 % de bio (cf. explication p. 9)
Mélanges bisannuels (série 200)		Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 70 % de bio (cf. explication p. 9)
Mélanges bisannuels à trisannuels (séries 230 et plus)		Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 70 % de bio (cf. explication p. 9)
Mélanges trisannuels (série 300)		Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 60 % de bio (cf. explication p. 9)
Mélanges quadriannuels (série 400)		Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 40 % de bio (cf. explication p. 9)

Groupes principaux	Sous-groupes / Utilisation	Niveau de disponibilité des semences	Variétés / Caractéristiques
Mélanges pour sursemis (mélanges U)		Niveau 2 (Bio = la règle)	Divers mélanges avec entre 60 ou 40 % de bio (cf. expl. p. 9)
Mélanges pour engrais verts		Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 60 % de bio (cf. explication p. 9)
Mélanges spéciaux		Niveau 3 (Bio = souhaité)	
	Les mélanges standards suivants ne sont pas encore disponibles en qualité bio:		485 (pâturages pour chevaux) 462 (résistant à la sécheresse, avec fétuque rouge) 481 (pour pâturages d'altitude) 326 Mélange d'esparcette et de graminées
	Semis de couverture dans le maïs		Divers mélanges
	Semis de couverture en arboriculture et en viticulture		Divers mélanges
	Pâturages pour petit bétail, enherbement des parcours		Divers mélanges
	Mélanges pour remise en culture et enherbement		Divers mélanges
	Prairies fleuries extensives, prairies à faner riches en espèces		Divers mélanges avec haut pourcentage de fleurs à disposition!
	Mélange pour bandes florales		Divers mélanges
Composants simples		Niveau 2 (Bio = la règle)	
			Diverses variétés; les offres bio dont la variété, la faculté germinative et la pureté correspondent aux recommandations et aux normes VESKOF doivent être utilisées.

Réglementation semencière pour les cultures fourragères biologiques

Les marchands de semences fourragères se sont donné la peine d'obtenir des semences bio pour les mélanges standards suisses (numéros à trois chiffres!) recommandés par l'Association pour le développement des cultures fourragères (ADCF) et selon les recommandations variétales des normes VESKOF (Swiss-Seed). Certains fournisseurs proposent en outre aussi des mélanges maison avec ou sans le label ADCF.

Les acteurs de la branche s'efforcent d'augmenter avec le temps la proportion de bio dans les mélanges. La règle suivante est valable pour 2017:

- Les mélanges annuels et trisannuels (ADCF 100 et 300) doivent contenir au moins 60 % de semences bio.
- Les mélanges bisannuels (ADCF 200) et bi- à trisannuels (ADCF 230 et plus) doivent contenir au moins 70 % de semences bio.
- Les mélanges 400 (ADCF 400) doivent contenir au moins 40 % de semences bio.

Ceux qui aimeraient utiliser des mélanges ou des composants simples avec moins de 70 %, 60 % ou resp. 40 % de semences bio doivent déposer une demande motivée sur www.organicxseeds.ch.

Les mélanges spéciaux doivent contenir les proportions bio qui correspondent aux caractères auxquels ils correspondent (mélanges ADCF 100 – 400).

Semences prégermées ou enrobées, adjonction de stimulateurs de croissance:

Le prégermage (priming) et les enrobages (pelliculages, pilulages et colorations) sont aussi autorisés pour les semences et les mélanges biologiques. Les semences ainsi conditionnées doivent cependant être exemptes de produits phytosanitaires chimiques de synthèse et d'engrais chimiques. Les bulletins de livraison doivent comporter une remarque adéquate.

Le pâturin des prés dont la germination a été activée (noms commerciaux: «Highspeed», «Speedkeimung» et «Turbo») et l'adjonction d'activateurs de germination à base de microorganismes, p. ex. des préparations à base d'algues et de bactéries du genre pseudomonas (noms commerciaux: p. ex. «Headstart» etc.), ont été homologués comme biocompatibles. Remarque: l'efficacité du prégermage et celle des stimulateurs naturels de croissance sont controversées!

Les semences enrobées peuvent être employées en culture biologique, pour autant que le procédé de mise en place soit certifié biologique.

Aucune réserve n'a été émise jusqu'ici au sujet de l'adjonction de rhizobies (bactéries des nodosités) lors des semis de luzerne, de soja ou d'autres légumineuses.

Niveaux de disponibilité des semences:

Niveau 1 (bio = obligatoire):

L'utilisation de variétés multipliées en bio est obligatoire. Ce niveau comprend les sous-espèces et les classes commerciales Bio Suisse pour lesquelles existe un assortiment variétal multiplié en bio qui répond aux besoins de la pratique.

Même dans les cultures professionnelles, il n'est pas possible d'obtenir des dérogations à l'obligation d'utiliser des semences bio sauf pour les trois exceptions générales mentionnées ci-dessus.

Niveau 2 (bio = la règle):

L'utilisation de variétés multipliées en bio est la règle. Ce niveau comprend les sous-espèces et les classes commerciales Bio Suisse pour lesquels certains bons mélanges de semences et certaines bonnes variétés professionnelles multipliées en bio sont disponibles pour la période de culture en cours.

Il faut préalablement demander une autorisation exceptionnelle pour pouvoir utiliser des semences qui n'ont pas été multipliées en bio (c.-à-d. des semences non bio et non traitées).

Niveau 3 (Bio = souhaité):

L'utilisation de variétés multipliées en bio est souhaitée, c.-à-d. facultative. Ce niveau comprend les sous-espèces pour lesquels il n'y a quasiment aucune bonne variété professionnelle multipliée en bio.

Si la variété désirée est disponible aussi bien en qualité bio que non bio, elle doit être commandée en bio. Si une variété n'est disponible qu'en qualité non bio mais non traitée, cette semence non bio et non traitée peut être utilisée sans demander une autorisation exceptionnelle.

Le Service des semences bio donne gratuitement des renseignements et des attestations sur:

- La disponibilité actuelle des variétés et leur classement;
- L'enregistrement, le login et l'utilisation de www.organicxseeds.ch;
- Les annonces des essais de variétés.

Quand faut-il avoir une autorisation exceptionnelle?

- Pour pouvoir utiliser des semences conventionnelles mais non traitées des niveaux 1 et 2;
- Pour pouvoir utiliser des mélanges fourragers contenant resp. moins de 70 ou 40 % de semences bio.
- Des essais avec des variétés qui ne sont pas encore multipliées en bio peuvent être faits sur des surfaces restreintes avec une autorisation exceptionnelle.
- La culture de variétés rares ou difficiles à obtenir pour lesquelles il n'y a pas de semence bio est possible avec une autorisation exceptionnelle (pour les niveaux 1 et 2).
- Les semences de base et de prébase (non traitées) destinées à la production de semences bio peuvent provenir d'une multiplication non bio avec une autorisation exceptionnelle.

Quand n'y a-t-il pas besoin d'avoir une autorisation exceptionnelle?

- Au niveau 3 (Bio = souhaité), l'utilisation de semences bio est facultative. L'utilisation de semences conventionnelles non traitées n'a pas besoin d'être annoncée au Service des semences bio. Si la variété désirée est disponible en bio, les semences bio doivent être utilisées. Une attestation de non-disponibilité peut être téléchargée en tout temps après l'ouverture d'une session sur www.organicxseeds.ch.

Qui doit envoyer la demande d'autorisation exceptionnelle?

- La demande doit en principe être déposée par la personne qui commande la semence. Dans le cas des cultures sous contrat, l'acheteur (le mandant) ou l'entreprise sous-traitante peut déposer une demande groupée pour tous les producteurs concernés.
- S'il n'y a plus d'offre bio disponible pour la sous-espèce désirée du niveau 2, les marchands peuvent déposer une demande collective pour leurs clients après accord préalable du Service des semences bio.

Comment peut-on faire parvenir une demande d'autorisation exceptionnelle?

- Les demandes d'autorisations exceptionnelles peuvent être déposées sur www.organicxseeds.ch. Des informations détaillées sur la procédure sont disponibles sur www.semences-bio.bioactualites.ch ou directement sur www.organicxseeds.ch. Pour remplir une demande sur www.organicxseeds.ch, vous pouvez ouvrir la session avec votre mot de passe. En tant qu'utilisateur final, vous devez vous créer un compte. Un mode d'emploi au format PDF est disponible sur la page d'accueil.
- Les demandes ne peuvent qu'exceptionnellement être déposées par téléphone ou par la poste.
- Chaque demande coûte 10.– Fr. par variété mais au minimum 50.– Fr. par année; le supplément pour réponse expresse dans les 24 heures (sauf samedis, dimanches et jours fériés) se monte à 50.– Fr. Les demandes collectives sont facturées 50.– Fr. de plus. Les autorisations exceptionnelles sont gratuites s'il n'y a plus d'offre bio disponible pour la sous-espèce désirée du niveau 2.

Le producteur agricole doit pouvoir présenter l'original ou une copie de l'autorisation exceptionnelle au moment du semis ou de la plantation.

Adresse de contact

Service des semences bio,
Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL
Ackerstrasse 113, 5070 Frick,
tél. 062 865 72 08, fax. 062 865 72 73,
semences-bio@fibl.org
www.semences-bio.bioactualites.ch

Impressum

Éditeurs:

Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL
Ackerstrasse 113, 5070 Frick, Schweiz
info.suisse@fibl.org, www.fibl.org

Bio Suisse

Peter Merian-Strasse 34, 4052 Basel
bio@bio-suisse.ch, www.bio-suisse.ch

Classement des semences dans les niveaux de disponibilité:

Commission technique Grandes cultures de Bio Suisse et Service des semences bio du FiBL, en collaboration avec des représentants des semenciers.

Cette liste variétale se base sur les essais variétaux de l'Agroscope, les listes de variétés recommandées par l'Agroscope (Swiss granum) et par l'ADCF ainsi que sur le Catalogue national des variétés.

Auteurs:

Hansueli Dierauer und Matthias Klaiss (FiBL)

Rédaction et mise en page:

Res Schmutz (FiBL)

Traduction:

Manuel Perret, Essertines-sur-Yverdon

Prix:

Téléchargement: gratuit de <https://shop.fibl.org>
Version imprimée: Fr. 3.00 (achat: FiBL, Frick)

Maraîchage bio

Variétés recommandées pour la Saison 2017/18

valable dès le 01.11.2017

Indications:

Conditionnement usuel pour l'espèce maraîchère concernée. Si aucune variété multipliée en bio n'est disponible dans le conditionnement correspondant (semences normales, de précision, pilulées, prégermées), il est possible d'utiliser des semences

conventionnelles non traitées. La réglementation de l'utilisation des semences en maraîchage biologique et la définition des niveaux de disponibilité se trouvent à la fin de la présente liste variétale.

Jeunes plantes doivent provenir d'une production Bio Suisse, les bulbilles doivent provenir au minimum d'une production ayant le statut bio UE.

Famille Espèce	Sous-groupe (semaine de semence ou de plantation)	Conditionnement	Classement	Variétés recommandées (sélectionneur), [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 12	
				Variétés multipliées en bio	V. disponibles uniquement non bio mais non traitées
Valérienacées					
Mâche (rampon, doucette)					
	Été (15–35)	Semences normales	Niveau 3	Agate (Cl), Princess (Cl), Bonvita (Ez) [toutes Cat III]	
	Hiver (36–14)	Semences normales (eau chaude)	Niveau 3	Etap (Ez), Agate (Cl), Calarasi (RZ) Sensation (Nun) [toutes Cat III]	
Ombellifères					
Fenouil					
	Printemps (jusqu'à 15)	Semences pilulées	Niveau 3	Orion F1 (Be), Solaris F1 (Be) [toutes Cat III]	
	Été (16–21)	Semences pilulées	Niveau 3	Preludio F1 (Ez), Orion F1 (Be) [toutes Cat III]	
	Automne (dès 26)	Semences pilulées	Niveau 3	Preludio F1 (Ez), Orion F1 (Be), Solaris F1 (Be) [toutes Cat III]	
Carottes					
	Nantaise – Printemps (jusqu'à 15)	Semences de précision	Niveau 3	Napoli F1 (Be) [Cat III]	Laguna F1 (Nun) [Cat III]
	Nantaise – Été (16–21 et semence tardive)	Semences de précision	Niveau 3	Dolciva (Sat) [Cat I]	Bolero F1 (VII), Romance (Nun), Laguna F1 (Nun) [toutes Cat III]
	Nantaise – Stockage (dès 22)	Semences de précision	Niveau 3	Dolciva (Sat) [Cat I]	Bolero F1 (VII), Romance (Nun), Maestro (VII) [toutes Cat III]
	Industrie (Flaakki / Berlicum)	Semences de précision	Niveau 3		Warmia F1 (RZ) [Cat III]
	Jaune	Semences de précision	Niveau 3	Yellowstone (Be) [Cat III]	Goldfinger F1 (VII) [Cat III]
	Autres couleurs et formes	Semences normales	Niveau 3	White Satin F1 (blanc, Be) [Cat III]	Purple Haze F1 (rouge-violet, Be) [Cat III]

Famille Espèce	Sous-groupe (semaine de semence ou de plantation)	Conditionne- ment	Classe- ment	Variétés recommandées (sélectionneur), [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 12	
				Variétés multipliées en bio	V. disponibles uniquement non bio mais non traitées
Célerie pomme					
	Printemps (jusqu'à 17)	S. pilulées prégermées	Niveau 3		Prinz (Nun) [toutes Cat III]
	Automne / stockage (dès 18)	S. pilulées prégermées	Niveau 3	Monarch (Nun, Sat) [toutes Cat III]	Markiz F1 (Nun), Prinz (Nun), Balena (Be), President (RZ) [toutes Cat III]
	Industrie	S. pilulées prégermées	Niveau 3	Monarch (Nun, Sat) [toutes Cat III]	Prinz (Nun), Markiz F1 (Nun) [toutes Cat III]
Panais (Automne / Stockage)					
		Semences normales	Niveau 3	Turga (prégermé, Sat) [toutes Cat I]	Javelin F1 (Toz), White Gem (Ez) [toutes Cat III]
Persil					
	Type Mooskrause	Semences normales	Niveau 3	Krausa (Be) [toutes Cat III]	Perle verte (Nun), Darki (Nun), Verta (RZ) [toutes Cat III]
	Type Paramount	Semences normales	Niveau 3		Rina (RZ) [Cat III]
	Plat	Semences normales	Niveau 3	Gigante d'Italia, Gigante di Napoli (div) [Cat III]	Felicia (RZ), Laura (Nun), Laica (Nun) [toutes Cat III]
	Tubéreux	Semences normales	Niveau 3		Eagle (Be) [Cat III]
Céleri branche					
		S. pilulées prégermées	Niveau 3	Tango F1 (Be), Conga F1 (Be) [toutes Cat III]	Mambo (Be), Rumba F1 (Be) [toutes Cat III]
Chénopodiacées					
Côte de bette					
	Rouge	Semences calibrées	Niveau 2	Feurio (PSR, Sat) [Cat X], Charlotte (DSP) [Cat III]	
	Blanche (pour récolte des feuilles individuelles)	Semences calibrées	Niveau 2	Berac (DSP), Brilliant (Sat) [toutes Cat III]	
	Autres couleurs et formes	Semences calibrées	Niveau 3	Bright Lights (Sat), Compacta verde (Sat) [toutes Cat III]	
Betterave rouge					
	Ronde – printemps / été (jusqu'à 17)	Semences de précision	Niveau 3	Boro F1 (Be) [Cat III]	
	Ronde – automne / stockage (dès 18)	Semences de précision	Niveau 3	Boro F1 (Be) [Cat III]	Redval (VII), Red Ace F1 (Be), Manzu F1 (Be) [toutes Cat III]
	Autres couleurs et formes	Semences de précision	Niveau 3	Chioggia (blanche-rouge, Sat), Golden (jaune PSR, Sat) [toutes Cat X]	Rocket F1 (mi-longue), Boldor F1 (jaune), Avalange F1 (blanche) [toutes de Be] [alle Cat III]
Bette à tondre					
	Verte	Semences normales	Niveau 2	Verte (div) [Cat III]	
	Blonde	Semences normales	Niveau 3		Blonde (div) [Cat III]
Epinard					
	Printemps / automne (jusqu'à 15, dès 30)	Semences de précision	Niveau 3		Gorilla F1 (RZ), Meerkat F1 (RZ), Silverwhale F1 (RZ), Sioux (PV) [Cat III]
	Été (16–29)	Semences de précision	Niveau 3		Caledonia F1 (Sem), Monterey F1 (PV), Woodpecker F1 (RZ) [Cat III]
	Hiver (hivernage ¹ , sous abri ²)	Semences de précision	Niveau 3		Silverwhale F1 ^{1,2} (RZ), Kolibri F1 ² (RZ), Carrera F1 ² (Ez) [toutes Cat III]

Familie Espèce	Sous-groupe (semaine de semence ou de plantation)	Conditionne- ment	Classe- ment	Variétés recommandées (sélectionneur), [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 12	
				Variétés multipliées en bio	V. disponibles uniquement non bio mais non traitées
Graminées, Maïs doux					
Maïs doux	Extra doux, jaune	Semences normales	Niveau 3	Damaun, Mezdi, Tramunt (Sat) [toutes Cat I]	Sunrise F1, Sweet Image F1, Sweet Wonder F1 (toutes AS) [Cat.III]
Légumineuses					
Haricot nain					
	Vert, récolte mécanique (récolte totale)	Semences normales	Niveau 3		Cadillac (Se), Masai (SG), Chica (PV) [toutes Cat III]
	Vert, récolte manuelle (récolte sélective)	Semences normales	Niveau 3	Cantare (Sat), Maxi (Nun, Sat), Pongo (Gau) [toutes Cat III]	Primel (VII) [Cat III]
	Autres couleurs et formes	Semences normales	Niveau 3	Slenderwax (jaune PSR, Sat) [Cat X]	Valdor (jaune, HS) [Cat III]
Pois					
	Pois à grains frippés	Semences normales	Niveau 3	Karina (Nun, Sat) [Cat III]	Maxigolt (Asch), Sprinter (div), Preludo (SG) [toutes Cat III]
	Mange-tout	Semences normales	Niveau 3	Schweizer Riesen (Sat) [Cat III]	Carubel, Oregon Sugar (div), Schneeflocke (DSP) [toutes Cat III]
	Autres types	Semences normales	Niveau 3		Sultan (Pois croquants, div), Kleine Rheinländerin (Petits pois, div) [Cat III]
Haricots d'Espagne		Semences normales	Niveau 3	Scarlett Emperor (Sat) [Cat III]	A fleur rouge (div) [Cat III]
Fève des marais		Semences normales	Niveau 3	Aqua Dulce (PSR, Sat) [Cat X]	Windsor (div) [Cat III]
Haricot à rames (¹ sous abri, ² plein air)					
	Vert – ronde – ovale, longue cosse (>20 cm)	Semences normales	Niveau 2	Eva ^{1,2} (Nun), Reine du Neckar ² (Nun, Sat) [Cat III]	
	Haricot Coco	Semences normales	Niveau 3	Trebona ^{1,2} (PSR, Sat) [Cat X]	Musica ^{1,2} (VII) [Cat III]
	Autres couleurs et formes	Semences normales	Niveau 3	Weinländerin ² (tacheté de violet PSR, Sat, DSP) [Cat X], Neck- argold ² (jaune, Sat), Blauhilde (bleu, Sat) ² [toutes Cat III]	Emerite ^{1,2} (cosse courte, ronde, verte VII), Zebrina ^{1,2} (tacheté de violet, Bigler), [toutes Cat III]
Polygonacées					
Rhubarbe		Mat. multiplic. végétal	Niveau 2	Frambozenrood, Rotstiel, Goliath [Cat III]	
Composés					
Pommée					
	Verte, sous abri (serres, tunnels)	Semences pilulées	Niveau 3	Filina (RZ), Isadora (RZ) [toutes Cat III]	Neil (Nun), Alega (Ez) [toutes Cat III]
	Verte, Printemps (sous agryl, jusqu'à 15)	Semences pilulées	Niveau 3	Speedway (RZ), Gabino (RZ) [toutes Cat III]	Celene (Nun) [Cat III]
	Verte, Eté (16–28)	Semences pilulées	Niveau 3	Analotta (Ez), RZ 43-116 (RZ) [Cat III]	Mafalda (Nun), Nicolette (Nun) [toutes Cat III]
	Verte, Automne (dès 29)	Semences pilulées	Niveau 3	Gabino (RZ), RZ 43-116 (RZ), Analotta (Ez) [toutes Cat III]	Celene (Nun) [Cat III]
	Rouge, sous abri, plein air, toute la saison	Semences pilulées	Niveau 3	Jerrican RZ (plein air, RZ) [Cat III]	Tatienne (plein air, Ez), Theodore (sous abri, RZ) [toutes Cat III]

Famille Espèce	Sous-groupe (semaine de semence ou de plantation)	Conditionne- ment	Classe- ment	Variétés recommandées (sélectionneur), [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 12	
				Variétés multipliées en bio	V. disponibles uniquement non bio mais non traitées
Batavia					
	Verte, Sous abri (serres, tunnels)	Semences pilulées	Niveau 3	Ostralie (RZ), Solasie (RZ) [toutes Cat III]	Nolanie (RZ) [Cat III]
	Verte, Printemps (sous agryl, jusqu'à 15)	Semences pilulées	Niveau 3	Impression (RZ), Ozeka (Ez) [Cat III]	Voltron (RZ) [Cat III]
	Verte, Eté / automne (dès 16)	Semences pilulées	Niveau 3	Impression (RZ), Olana (Ez) [toutes Cat III]	
	Rouge, plein air, toute la saison	Semences pilulées	Niveau 3	Redial , RZ 81-398 (toutes RZ) [toutes Cat III]	
Iceberg					
	Verte, Printemps (sous agryl, jusqu'à 15)	Semences pilulées	Niveau 3	Jasperinas (RZ), Severo (Ez) [Cat III]	Gondar (Nun), Damion (Ez), Cassenas (RZ) [Cat III]
	Verte, Eté (16-28)	Semences pilulées	Niveau 3	Faunas , Gustinas , Jasperinas (toutes de RZ), Eduardo (Ez) [toutes Cat III]	Templin (Nun) [Cat III]
	Verte, Automne (dès 29)	Semences pilulées	Niveau 3	Faunas , Gustinas , Jasperinas (RZ) [Cat III]	Templin (Nun) Cat III]
Feuille de chêne					
	Verte – sous abri (serres, tunnels)	Semences pilulées	Niveau 3	Kilervi (RZ), Kimpala (RZ) [toutes Cat III]	
	Verte – plein air (sous agryl)	Semences pilulées	Niveau 3	Kisheri (RZ), Alzevir (Ez) [toutes Cat III]	
	Rouge – sous abri (serres, tunnels)	Semences pilulées	Niveau 3	Dexan (Ez), Zoumai (RZ 82-94) [Cat III]	
	Rouge – plein air (sous agryl)	Semences pilulées	Niveau 3	Macai (RZ), Nuansai (RZ), Stelix (Ez) [Cat III]	
Lollo					
	Verte – sous abri (serres, tunnels)	Semences pilulées	Niveau 3	Lozano (RZ) [Cat III]	
	Verte – plein air (sous agryl)	Semences pilulées	Niveau 3	Langero (RZ), Bartimer (Nun) [Cat III]	
	Rouge – sous abri (serres, tunnels)	Semences pilulées	Niveau 3	Corentine (RZ) [Cat III]	
	Rouge – plein air (sous agryl)	Semences pilulées	Niveau 3	Antonet (RZ) [Cat III]	
Laitue					
	Verte – toute saison	Semences pilulées	Niveau 2	Colbiana (Ez), Jeluna (Ez), Patronas (RZ) [toutes Cat III]	
	Laitue rouge	Semences pilulées	Niveau 3	Grasse de Morges (Sat) [Cat III]	Thurinus (RZ)
	Mini-, Midi -Laitue	Semences pilulées	Niveau 3	Catelaine (rouge, RZ), Alcazara (verte Ez) [toutes Cat III]	Thinker (Nun) [Cat III]
Salade à tondre, jeunes pousses (Vert¹, Rouge²)			Niveau 3	plusieurs variétés (Ez)	plusieurs variétés suivant l'utilisation
Laitues pour récolte en têtes			Niveau 3	Barlach (rouge, RZ), Descartes (verte, RZ) [Cat III]	Hawking (verte, RZ) [Cat III]

Famille Espèce	Sous-groupe (semaine de semence ou de plantation)	Conditionne- ment	Classe- ment	Variétés recommandées (sélectionneur), [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 12	
				Variétés multipliées en bio	V. disponibles uniquement non bio mais non traitées
Scarole					
	Plate – printemps ¹ / été ² (jusqu'à 26)	Semences pilulées	Niveau 3	Confiance ² (Ez), Eliance (Ez) [toutes Cat III]	Kalinka ¹ (Cl)
	Plate – automne (dès 27)	Semences pilulées	Niveau 3	Nuance (Ez), Eliance (Ez) [Cat III]	Parmance (Ez), Mendes (SG) [toutes Cat III]
	Frisée – printemps / été (jusqu'à 26)	Semences pilulées	Niveau 3	Myrna ² (Ez) [Cat III]	Ascari ¹ , Domari ² (Ez) [toutes Cat III]
	Frisée – automne (dès 27)	Semences pilulées	Niveau 3	Myrna (Ez) [Cat III]	Domari (Ez) [Cat III]
Pain-de-Sucre					
	Printemps (jusqu'à 27)	Semences pilulées	Niveau 3	Virtus (Be) [Cat III]	
	Automne (dès 28)	Semences pilulées	Niveau 3	Uranus (Be), Virtus (Be) [toutes Cat III]	
Chicorée à feuilles		Semences normales	Niveau 3	Aurelia (Catalogna, Sat)	Katarina (Catalogna, Semencoop), Gelbe v. Triest (div) [toutes Cat III]
Chicorée rouge					
	Printemps / été (jusqu'à 27, Chioggia)	Semences pilulées	Niveau 3	Boticelli (Be) [Cat III]	Indigo (Be) [Cat III]
	Automne (dès 28, Chioggia)	Semences pilulées	Niveau 3	Leonardo (Be), 506 TT (Sat) [toutes Cat III]	Rossini (Be) [Cat III]
	Hiver (Chicorée à rosette)	Semences normales	Niveau 3	Grumolo (verde PSR, Sat), Rossa di Verona (rouge, Sat) [toutes Cat III]	
	Halblang (Treviso)	Topfpille	Stufe 3	Fiero (Be) [Cat III], 206 TT (Sat) [alle Cat III]	Granato (Be) [Cat III]
Endive		Semences de précision	Niveau 3	Atlas (HG), Totem (Be) [toutes Cat III]	Vintor F1, Bingo F1, Baccara F1 (toutes HG) [toutes Cat III], Topscore (VII) [Cat IV]
Artichaut		Semences normales	Niveau 3	Lomanita (Sat) [Cat I]	Symphony (Nun), JW 106 (Ez), Opera (Nun) [toutes Cat III]
Cardon		Semences normales	Niveau 3	Plainpalais (Sat, DSP) [Cat X]	
Pissenlit (dent-de-lion)		Semences normales	Niveau 3	Dent-de-lion (espèces sauvage, Sat) [Cat X]	Nouvelle (Ez), Vert de Montmagny (VII) [toutes Cat III]
Salsifis (scorsonère)		Semences normales	Niveau 2	Hoffmann's Schwarzer Pfahl (Sat PSR) [Cat X]	
Topinambour		Tubercules	Niveau 2		
Crucifères					
Chou chinois					
	Carré – sous abris, printemps (jusqu'à 15)	Semences de précision	Niveau 3	Kaboko F1 (Be) [Cat III]	Questar F1 (Ta) [Cat III]
	Carré – été / automne / stockage (dès 16)	Semences de précision	Niveau 3	Bilko F1 (Be), Emiko F1 (Be), Pacifiko F1 (Be) [toutes Cat III]	Sprinkin F1 (SG), Preduro F1 (Ta) [toutes Cat III]

Famille Espèce	Sous-groupe (semaine de semence ou de plantation)	Conditionne- ment	Classe- ment	Variétés recommandées (sélectionneur), [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 12	
				Variétés multipliées en bio	V. disponibles uniquement non bio mais non traitées
Chou-fleur					
	Blanc – printemps (jusqu'à 15)	Semences de précision Niveau 3			Abeni F1 (Sem), Divita F1 (RZ), Livingstone F1 (SG) [toutes Cat IV], Sevilla F1 (Be) [Cat III]
	Blanc – été (dès 16–24)	Semences de précision Niveau 3			Chambord F1 (RZ), Clapton F1 (SG), Lecanu F1 (SG), Freedom F1 (Sem), Synergy F1 (Ez) [toutes Cat IV], Charlot F1 (Be) [Cat III]
	Blanc – automne (jusqu'à 25)	Semences de précision Niveau 3			Chambord F1 (RZ), Dexter F1 (RZ), Lecanu F1 (SG), Clarify F1 (SG) [toutes Cat. IV], Tarifa F1 (Be) [Cat III], Liria F1 (Be) [Cat III]
	Blanc – hiver (31–34)	Semences de précision Niveau 3			Balak F1 (Be), Chester (Be) [toutes Cat III]
	De couleur	Semences de précision Niveau 3			Trevi F1 (vert, ci) [Cat IV], Susana F1 (vert, Be) [Cat III], Graffiti F1 (violet, Daehnfeldt) [Cat III], Sunset F1 (orange, SG) [Cat IV]
	Romanesco	Semences de précision Niveau 3	Veronica F1 (Be) [Cat III]		White Gold F1 (Be) [Cat III], Puntoverde F1 (RZ) [Cat IV]
Brocoli					
	Printemps (jusqu'à 15)	Semences de précision Niveau 3			Tinman F1 (Sem) [Cat IV], Lucky F1 (Be), Malibu F1 (Be) [Cat III]
	Été (dès 16-24)	Semences de précision Niveau 3	Batavia F1 (Be) [Cat III]		Naxos F1 (Sak), Ironman F1 (Sem) [toutes Cat. IV], Lucky F1 (Be) [Cat. III], Covina F1 (Be) [Cat. III]
	Automne (dès 25)	Semences de précision Niveau 3	Batavia F1 (Be) [Cat III]		Naxos F1 (Sak) [Cat. IV], Ironman F1 (Sem) [Cat. IV], Lucky F1 (Be) [Cat. III], Covina F1 (Be) [Cat. III]
Colrave					
	Blanc – sous abri / printemps (jusqu'à 15)	Semences de précision Niveau 3	Vikora F1 (Ez) [Cat III]		Cindy F1 (RZ) [Cat. III], Eder F1 (automne, RZ) [Cat. III]
	Blanc – été / automne (dès 16)	Semences de précision Niveau 3	Korist F1 (Be), Kordial F1 (Be), Lech F1 (RZ) [toutes Cat III]		Konan F1 (Be) [Cat III]
	Bleu	Semences de précision Niveau 2	Azur Star (Nun, Sat), Kolibri F1 (Be) [Cat III]		
Chou de Bruxelles					
	Été (130–160 jours de culture)	Semences de précision Niveau 3			Cyrus F1 (SG) [Cat III], Maximus F1 (SG) [Cat III]
	Automne (180–190 jours de culture)	Semences de précision Niveau 3	Nautic F1 (Be), Irene F1 (Be) [Cat III]		
	Hiver (200–220 jours de culture)	Semences de précision Niveau 3	Neptuno F1 (Be) [Cat III]		Genius F1 (SG) [Cat III], Thor F1 (Be) [Cat III]
Chou blanc					
	Rond – printemps (jusqu'à 15)	Semences de précision Niveau 3	Farao F1 (Be) [Cat III]		Jetma F1 (RZ) [Cat III]
	Rond – été, automne (16–25)	Semences de précision Niveau 3	Amazon F1 , Farao F1 (Be) [toutes Cat III]		Toughma F1 (RZ), Castello (Haz), Steinhaupt F1 (Sak) [toutes Cat III],
	Rond – stockage (dès 20)	Semences de précision Niveau 3	Reaction F1 (Be), Rivera F1 (Be), Kalorama F1 (RZ) [toutes Cat III]		
	Chou à choucroute	Semences de précision Niveau 3	Cabton F1 (Be), Typhoon F1 ² (Be) [Cat III]		Almanac F1 (Be), Megaton F1 (Be) [toutes Cat III]
	Pointu – hiver ¹ / print. ² / été, automne ³	Semences de précision Niveau 3			Duncan F1 ¹ (Be), Sonsma F1 ² (RZ), Tourima (RZ) ³ [toutes Cat III]

Familie Espèce	Sous-groupe (semaine de semence ou de plantation)	Conditionne- ment	Classe- ment	Variétés recommandées (sélectionneur), [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 12	
				Variétés multipliées en bio	V. disponibles uniquement non bio mais non traitées
Chou rouge					
	Printemps / été (jusqu'à 20)	Semences de précision Niveau 3	Integro F1 (Be) [Cat III]		Primero F1 (Be), Red Charisma (RZ) [toutes Cat III]
	Automne / stockage (dès 20)	Semences de précision Niveau 3	Travero (Be) [Cat III]		Resima F1 (RZ), Roxy F1 (Sem) [toutes Cat III]
Chou frisé					
	Léger – printemps (jusqu'à 15)	Semences de précision Niveau 3	Famosa F1 (Be) [Cat III]		Alcosa F1 (Be), Madlene F1 [Cat III]
	Léger – été / automne (16–25)	Semences de précision Niveau 3	Famosa F1 (Be), Melissa F1 [Cat III]		Madlene F1 [Cat III]
	Léger – hiver	Semences de précision Niveau 3			Alaska F1(SG) [Cat III], Wiroso F1 (Be) [Cat III], Barbosa F1 (Be) [Cat III], Kamchatka F1 (toutes SG) [Cat. IV],
	Lourd – stockage	Semences de précision Niveau 2	Darsa F1 (Be) [Cat III]		
Chou frisé non pommé			Niveau 3	Halbhoher Krauser (PSR, Sat) [Cat X]	Reflex F1 (Be) [Cat III], Winterbor F1 (Be) [Cat III]
Rave					
	Navet de printemps	Semences normales	Niveau 3		Tokyo Top F1 (Sak) [Cat III]
	Rave d'automne	Semences normales	Niveau 3	Purple Top Milan (Sat)	Nancy race Aramis (ci), ZEFA blanche / rouge (DSP) [toutes Cat III]
Chou-rave (rutabaga)(couleur de tête)		Semences de précision Niveau 2		Willhelmsburger (vert, Sat), Schmalz jaune (vert, Zol), Helenor (rouge, Be) [toutes Cat III]	
Autres espèces de chou		Semences normales	Niveau 3	Mizuna , Namenia (div) [toutes Cat III]	Diverses, Asia Greens, Pak-Choi (div) [toutes Cat III]
Cresson aliénois (à petite feuilles¹ / à grandes feuilles²)		Semences normales	Niveau 2	Cresso ¹ (Nun), Simple ¹ (div), Sprint (Ez) [toutes Cat III]	
Roquette, rucola					
	Selvatica	Semences normales	Niveau 3	Letizia (Ez), Rucola selvatica (div) [toutes Cat III]	Toscana (Nun), Anastazia (Ez), Prudenzia F1 (Ez), Saturn (Toz) [toutes Cat III]
	Coltivata	Semences normales	Niveau 2	Rucola colitvata (div) [Cat III]	
Radis					
	Rouge – sous abri / hiver	Semences de précision Niveau 3			Brava F1 (Ez), Helena F1 (Ez) [Cat III]
	Rouge – sous abri (¹ printemps / ² été)	Semences de précision Niveau 3		Celesta F1 (Ez) ¹ , Rudi ¹ (Sat) [toutes Cat III]	Janox F1(Nun) ^{1,2} , Marabelle (vii) ² [toutes Cat III]
	Rouge – plein air (¹ printemps/ ² été/ ³ automne)	Semences de précision Niveau 3		Celesta F1 (Ez) ¹ , Raxe ³ (Nun) [toutes Cat III]	Sunto F1 ³ (Haz) [toutes Cat III]
	Blanc – mi-long	Semences de précision Niveau 2		Eiszapfen (PSR, Sat) [Cat III]	
	Autres couleurs et formes	Semences normales	Niveau 3		Patricia (mi-longue, rouge-blanche, Nun) [Cat III]

Famille Espèce	Sous-groupe (semaine de semence ou de plantation)	Conditionne- ment	Classe- ment	Variétés recommandées (sélectionneur), [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 12	
				Variétés multipliées en bio	V. disponibles uniquement non bio mais non traitées
Radis (suite)	Européen blanc	Semences de précision	Niveau 3	Zürcher Markt (Sat, PSR) [Cat III]	House King F1 (Sem), Neptun F1 (Sem), Rex (Nun) [toutes Cat III]
	Européen rouge	Semences de précision	Niveau 2	Ostergross rosa 2 (Nun, Sat) [Cat III]	
	Asiatique blanc	Semences de précision	Niveau 3	Daikon (Sat) [Cat III]	April Cross F1, Minowase Summercross F1, Oshin F1 (toutes Ta) [toutes Cat III]
	Radis noir d'hiver	Semences normales	Niveau 2	Noir rond d'hiver (PSR, div) [toutes Cat III]	
	Autres couleurs et formes	Semences normales	Niveau 3		Noir long d'hiver de paris (div) [toutes Cat III]
Cucurbitacées					
Concombre					
	Cornichon	Semences normales	Niveau 3	Diamant F1 (Nun), Profi F1 (Nun) [Cat III]	Meresto (Mix) F1 [Cat III]
	Concombre de serre	Semences normales	Niveau 3	Addison F1, Cadence F1, Verdon F1 (toutes de RZ), Galaxy (Ez), Torreon F1 (Ez) [Cat III]	Pradera F1 (RZ) [toutes Cat III]
	Mini- et Midi-Concombre de serre	Semences normales	Niveau 3	Kasshib F1 (Mini, RZ) [Cat III]	Quarto F1 (Cocktail, RZ) [Cat III]
	Nostrano / Slicer	Semences normales	Niveau 3	Corinto F1 (Ez) [Cat III]	Kenia F1 (DR), Solverde F1 (DR) [toutes Cat III]
Melon					
	Charantais	Semences normales	Niveau 3		Cézanne F1 (CI), Lunabel F1 (Bio Obtenions) [Cat III]
	Galia	Semences normales	Niveau 3		Galia (Haz) [Cat III]
	Brodé	Semences normales	Niveau 3		Fiesta F1 (Sem) [Cat III]
Courge					
	Courge (type Potimarron)	Semences normales	Niveau 2	Uchiki Kuri (Ez, Nun), Red Kuri (Sat), Amoro F1 (DB), Fictor (DB), Orange Summer F1 (Ez) [toutes Cat III]	
	Courge (type Musquée)	Semences normales	Niveau 2	Musquée de Provence (Ez, Gau, Nun, Sat) [Cat III]	
	Courge (type Doubeurre)	Semences normales	Niveau 2	Butternut (Sat), Tiana F1 (Ez) [toutes Cat III]	
	Spécialités, formes spéciales	Semences normales	Niveau 3	Roter Zentner (Sat) [Cat III]	
Porte-greffes pour cucurbitacées		Semences normales	Niveau 3		Azman (RZ), Becada (RZ) [toutes Cat III]
Courgette, Rondini, Pâtisson					
	Pâtisson blanc, rondini vert	Semences normales	Niveau 2	Pâtisson weiss, Rondini (Sat) [toutes Cat III]	
	Courgettes – sous abri / print. (jusqu'à 20)	Semences normales	Niveau 3	Enja F1 (Ez) [Cat III]	Cora F1 (CI), Eva (CI), Naxos F1 (SG), Rhodos F1 (SG) [toutes Cat III]
	Courgettes – plein air / été / automne (dès 21)	Semences normales	Niveau 3	Dunja F1 (Ez) [Cat III]	Naxos F1 (SG), Rhodos F1 (SG) [toutes Cat III]
	Courgettes – jaune	Semences normales	Niveau 3	Zucchini Sélection jaune (Sat) [Cat III]	Golden Glory F1 (SG) [Cat III]
	Autres couleurs et formes	Semences normales	Niveau 3	Ronde de Nice (courgette ronde) (Sat) [Cat X]	Cavili F1 (blanc-vert, Nun) [Cat III]

Famille Espèce	Sous-groupe (semaine de semence ou de plantation)	Conditionne- ment	Classe- ment	Variétés recommandées (sélectionneur), [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 12	
				Variétés multipliées en bio	V. disponibles uniquement non bio mais non traitées
Liliacées					
Ail					
	Hiver	Matériel multiplic. végétal	Niveau 2	Thérmidrôme (AO) [Cat III]	
	Été	Matériel multiplic. végétal	Niveau 2	Clédor (AO), Flavor (AO) [Cat III]	
Poireau					
	Printemps (jusqu'à 15)	Semences de précision	Niveau 3	Chinook F1 (Ez) [Cat III]	Megaton F1 (Nun), Vertina (ex. Prelina, Haz), Krypton F1 (Nun) [toutes Cat III]
	Été, Automne (16–23)	Semences de précision	Niveau 3		Belton F1 (Nun), Lexton F1 (Nun) [toutes Cat III]
	Arrière-automne / Hiver (24–30)	Semences de précision	Niveau 3		Vitaton F1 (Nun), Pluston F1 (Nun) [toutes Cat III]
	Poireau-tige	Semences de précision	Niveau 3		Bulgina (Haz), Lincoln (Be) [toutes Cat III]
Échalote					
	Échalotes à semer	Semences normales	Niveau 2	Conservor F1 (Be) [Cat III]	
	Échalotes à planter	Matériel mult. végétal	Niveau 2	Red Sun (bronze, De Voetakkers), Longor (mi-longue-jaune, AO) [toutes Cat III]	
Ciboulette					
	(À tubes fins, moyens ou gros)	Semences normales	Niveau 3	Staro (gros, Ez), A mi-grosses tiges (moyen, Sat), [toutes Cat III]	Marlau F1 (moyen, Nun), Polyvert (gros, Nun) [toutes Cat III]
Asperge					
	Verte	Semences normales	Niveau 3		Gijnlim (Limseeds), Primaverde (Dt. Spargelzucht), Steiniva (Steiners) [toutes Cat III]
	Blanche	Semences normales	Niveau 3		Backlim (Limseeds), Gijnlim (Limseeds) [toutes Cat III]
Oignon de semis					
	Jaune – été (mi-préc. ¹ , mi-tardif Rijnsburger ²)	Semences de précision	Niveau 3	Yankee F1 ¹ [Cat III]	Barito F1 ² (Sem), Tamara F1 ¹ (Be), Powell F1 ¹ (Be), Dacapo F1 ¹ (Haz) [toutes Cat III]
	Jaune, rouge – hiver	Semences de précision	Niveau 3		Sonic F1, Keepwell F1, Yellow Stone F1 (toutes jaunes, Ta), Fire King (rouge, Ta) [toutes Cat III]
	Rouge – été (mi-précoce ¹)	Semences de précision	Niveau 3	Red Carpet F1 ¹ (Be), Robelia (Sat)	Red Lady F1 ¹ (Be) [Cat III]
	Blanc – été (¹)/ hiver (²)	Semences de précision	Niveau 3	Albion F1 ¹ (Be) [Cat III]	Barletta ² (Cl), Elody ^{1,2} (Cl), Pariser ² (Cl), Tonda Musona ^{1,2} (Ez) [toutes Cat III]
	Oignon-tige, oignon à tige, ciboule	Semences de précision	Niveau 2	Ishikura Long White (Sat), Parade (Be) [toutes Cat III]	
	Oignon potager (roudoudoux)	Semences de précision	Niveau 3	Ailsa Craig (Sat) [toutes Cat III]	Exhibition (Be), The Kelsae (AS) [toutes Cat III]
Solanacées					
Aubergine					
	Mi-longue, violette	Semences normales	Niveau 3	Bartok F1 (Ez) [Cat III]	Cristal F1 (Fito), Adele F1 (RZ), Jaylo F1 (RZ) [toutes Cat III]
	Autres formes et couleurs	Semences normales	Niveau 3		Clara F1 (CS), Birgah (DR), Angela (tachetée, RZ) [toutes Cat III]

Famille Espèce	Sous-groupe (semaine de semence ou de plantation)	Conditionnement	Classement	Variétés recommandées (sélectionneur), [méthode de sélection Cat. I à IV] voir page 12	
				Variétés multipliées en bio	V. disponibles uniquement non bio mais non traitées
Poivron					
	Poivron – carré, jaune	Semences normales	Niveau 3	Kaite F1 (Ez) [Cat III]	Score F1 (Sem), Sven (RZ) [toutes Cat III]
	Poivron – carré, vert / rouge	Semences normales	Niveau 3	Nagano F1 (RZ), Maldonado F1 (Ez) [toutes Cat III]	Spider (Ez)
	Poivron – carré, autres couleurs	Semences normales	Niveau 3		Expensive F1, Orange Glory F1 (orange, DR), Mavras F1 (violet, Ez) [toutes Cat III]
	Poivron – conique	Semences normales	Niveau 3	Cooper F1 (rouge, Ez), Atris F1 (rouge, Nun), Corno di bue (PSR, jaune + rouge, Sat), Palladio F1 (vert/jaune, Nun) [toutes Cat III]	Gepetto F1 (rouge, DR), Jersey F1 (jaune, Ez), Guernsey F1 orange, Ez), Pinokkio F1 (jaune/rouge, DR) [toutes Cat III]
	Piment – type Cayenne	Semences normales	Niveau 3	De Cayenne (Sat) [Cat III]	Fuego F1 (Blumen s.r.l.), Furila F1 (DR) [toutes Cat III]
	Autres formes et couleurs	Semences normales	Niveau 3		
Tomate					
	Fruits moyen	Semences normales	Niveau 3	Arvento (RZ) (Cat III)	Admiro F1 (DR), Cristal F1 (CI) [toutes Cat III]
	Tomate grappe	Semences normales	Niveau 3	Tomeranto F1, Roterno F1 (toutes RZ) (Cat III)	Elegance F1 (DR) [Cat III]
	Tomate chair	Semences normales	Niveau 3		Foronti F1 (DR) [Cat III]
	San Marzano	Semences normales	Niveau 3		Portento F1 (DR), Pozzano F1 (Ez) [Cat III]
	Cocktail	Semences normales	Niveau 3	Baylee F1 (Ez) [Cat III]	Dolce Vita F1 (DR) [Cat III]
	Cerise (grappe)	Semences normales	Niveau 3		Phyllovita F1, Conchita F1, Juanita F1, Favorita (toutes DR) [toutes Cat III]
	Cerise – Datterino	Semences normales	Niveau 3		Mini Star (Sak), Cupido (DR), Sungrape (Tokita) [toutes Cat III]
	Autres formes et couleurs	Semences normales	Niveau 3	Rose de berne (PSR Sat, DSP) [Cat X], Loreto F1 (Roma, Ez) [Cat III]	Rugantino F1 (Coeur de boeuf, RZ), Honey Moon F1 (Typ Rose de berne, CI) [toutes Cat III]
Porte-greffes					
	Pour poivron	Semences normales	Niveau 3		Galaxy F1 (DR), Scarface F1 (Ez), Snooker F1 (SG) [toutes Cat III]
	Pour tomate	Semences normales	Niveau 3		Beaufort F1 (DR), Maxifort F1 (DR), Emperor (RZ), Kaiser (RZ) [toutes Cat III]
	Pour aubergine	Semences normales	Niveau 3		Beaufort F1 (DR), Elementa F1 (Ta), Solanum torvum (div) [toutes Cat III]

Portulacées

Pourpier d'hiver	Semences normales	Niveau 2	Pourpier d'hiver (div) [Cat X]
-------------------------	-------------------	----------	---------------------------------------

Liste des obteneurs:

AO Agri Obtenions	DR DeRuiter	Nun Nunhems /Hild	Ta Takii
AS Agri Saaten	DSP Delley semences et plantes	PV Pop Vriend	Toz Tozer Seeds
Asch Saatzucht Aschersleben	Ez Enza	RZ RijkZwaan	Vil Vilmorin
Be Bejo	Gau Gautier Semences	Sak Sakata	Zol Zollinger
CI Clause	Haz Hazera (Nickerzon-Zwan)	Sat Sativa-Rheinau	
CS Consorzio Sativa Soc. Coop. Agricola	HQ Hoquet Graines	Sem Seminis	
div divers bteneurs	HS Holland select	SG Syngenta Seeds	

PSR: espèces et variétés qui sont entretenues par Pro Specie Rara. Ce sont des espèces et variétés rares (attention à la provenance de la semence)

Directives pour l'utilisation des semences dans les cultures maraîchères biologiques

Selon les directives de l'UE l'agriculture biologique doit utiliser uniquement des semences multipliées en bio (= semences bio). Cette directive doit aussi être appliquée par les labels privés comme le Bourgeon Bio Suisse ou Demeter. Cependant, puisque l'approvisionnement du marché en semences biologiques est encore insuffisant pour les cultures professionnelles, les organisations gestionnaires de labels peuvent définir des exceptions. Les règles concernant l'utilisation des semences bio et l'application des exceptions se trouvent dans la «Liste des critères pour les autorisations exceptionnelles» de la CLA de Bio Suisse.

Pour que le maraîchage biologique puisse continuer d'utiliser des variétés qui ont fait leurs preuves, Bio Suisse a attribué les espèces et les sous-groupes (= sous-groupes à l'intérieur d'une espèce donnée) à trois niveaux de disponibilité des semences bio (cf. encadré ci-dessous). Le classement dans ces trois niveaux est effectué par la CT Légumes de Bio Suisse une fois par année au début octobre sur la base de l'offre sur le marché des semences.

L'offre en variétés multipliées en bio et la répartition entre les niveaux de disponibilité sont publiées dans la Liste variétale pour le maraîchage biologique avec les recommandations variétales pour les cultures professionnelles et les annonces des nouvelles variétés disponibles en bio. Pour les espèces et variétés absentes de cette liste, il faut consulter la base de données www.organicxseeds.ch ou le Service des semences bio du FiBL (adresse cf. page suivante). Les semences pour la production de graines germées doivent provenir de multiplication biologique certifiée Bourgeon et ne sont donc plus mentionnées dans la présente liste.

L'offre en variétés multipliées en bio est actualisée deux fois par année et publiée sous forme de nouvelles éditions de la liste variétale.

Édition	Parution	Valable pour les commandes de semences du ... au...
Édition 1	Début octobre	De début novembre à fin janvier
Édition 2	Début février	De début février à fin octobre; les modifications sont publiées en tant qu'annexe à l'Édition 1.

Le classement de la Liste variétale est contraignant pour les commandes passées pendant l'«année semencière» en cours (du 1er novembre au 31 octobre), et il sert aussi de base pour les contrôles des exploitations maraîchères biologiques!

Classement dans les «sous-groupes»: Pour pouvoir tenir compte des différences d'aptitude saisonnière des variétés, certains légumes sont classés en sous-groupes saisonniers. Les semaines recommandées pour la plantation ou le semis se réfèrent aux conditions des principales régions maraîchères du Plateau. Les époques idéales pour la mise en place des cultures peuvent donc varier dans les autres régions.

Les niveaux de disponibilité sont définis en fonction de l'offre en variétés multipliées en bio:

Niveau 1:

- L'utilisation de variétés multipliées en bio est obligatoire.
- Ce niveau comprend les espèces et les sous-groupes pour lesquels existe un assortiment variétal multiplié en bio qui répond aux besoins de la pratique.
- Même dans les cultures professionnelles, il n'y a pas d'exception possible à l'obligation d'utiliser des semences bio.

Niveau 2:

- L'utilisation de variétés multipliées en bio est la règle.
- Ce niveau comprend les espèces et les sous-groupes pour lesquels certaines bonnes variétés professionnelles multipliées en bio sont disponibles pour la période de culture en cours.
- Il faut demander préalablement une autorisation exceptionnelle pour pouvoir utiliser des semences qui n'ont pas été multipliées en bio (c.-à-d. des semences non bio et non traitées).

Niveau 3:

- L'utilisation de variétés multipliées en bio est souhaitée.
- Ce niveau comprend les espèces et les sous-groupes pour lesquels il n'y a quasiment aucune bonne variété professionnelle multipliée en bio.
- Si une variété désirée est disponible aussi bien en qualité bio que non bio, elle doit être commandée en bio. Si une variété n'est disponible qu'en qualité non bio mais non traitée, cette semence non bio et non traitée peut être utilisée sans autorisation exceptionnelle. (attestation pas nécessaire; faire quelques contrôles de disponibilité dans la base de données www.organicxseeds.ch à l'échéance du délai pour la commande).

Méthodes de sélection

Le règlement «Matériel de multiplication» précise que les variétés de sélection bio ont la priorité sur les variétés de sélection conventionnelle. Il y a pour information cinq catégories de variétés:

- Cat. I: Sélection bio (selon Bio Suisse)
- Cat. II: Sélectionnée pour l'agriculture biologique
- Cat. III: Sélection conventionnelle (autorisée en bio si pas d'autre information)
- Cat. IV: Méthode de sélection incompatible avec l'agriculture biologique, p. ex. fusion cellulaire (CMS) pour les choux et les endives.
- Cat. X: Anciennes variétés et provenances etc.

Exceptions générales:

Des essais variétaux d'une surface d'au maximum 10 ares ou 10 % d'une série peuvent être mis en place avec des variétés qui ne sont pas encore multipliées en bio après annonce au Service des semences bio du FiBL.

Les cultures de variétés rares et dignes d'être conservées pour lesquelles le marché ne propose pas de semences bio sont possibles avec une autorisation exceptionnelle du Service des semences bio du FiBL.

Renseignements, annonces des essais variétaux, attestations

Les renseignements sur la disponibilité sont fournis par la base de données www.organicXseeds.ch.

Le formulaire d'annonce pour essais variétaux vous trouvez sur: <http://www.bioactualites.ch/fr/cultures/introduction-semences-bio/exceptions.html>

Demandes d'autorisations exceptionnelles

Pour pouvoir utiliser des semences conventionnelles mais non traitées pour des espèces ou des sous-groupes du niveau 2 (Bio = la règle).

Pour les essais variétaux et les cultures conservatrices d'espèces et pour les essais variétaux, pour les cultures conservatrices d'espèces et pour les cultures conservatrices de variétés des espèces et des sous-groupes des niveaux 1 et 2.

Qui doit envoyer la demande d'autorisation exceptionnelle?

C'est le maraîcher qui doit demander les autorisations exceptionnelles pour les semis et la production de plants dans sa propre exploitation.

Dans le cas des cultures sous contrat (p. ex. pour l'industrie des surgelés), l'acheteur peut déposer une demande groupée pour tous les producteurs concernés.

Achats de plants: pour l'assortiment standard, c'est le producteur des plants qui fait la demande d'autorisation exceptionnelle. Pour les désirs spéciaux, c'est le maraîcher qui s'en occupe, sauf s'il convient autre chose avec le producteur des plants.

Comment peut-on faire parvenir une demande d'autorisation exceptionnelle?

Les demandes d'autorisations exceptionnelles doivent être faites sur le site Internet www.organicXseeds.ch

L'octroi d'une autorisation est facturée Fr. 50.- pour 1 à 5 variétés, puis Fr. 10.- par variété supplémentaire.

Adresse de contact:

Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL
Service des semences bio
Ackerstrasse, 5070 Frick
tél. 062 865 72 08, fax. 062 865 72 73
semences-bio@fibl.org,

Pour informations actuelles
voir: www.semencesbio.bioactualites.ch

Impressum

Éditeurs:

Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL
Ackerstrasse 113, 5070 Frick, Suisse
info.suisse@fibl.org, www.fibl.org
Bio Suisse
Peter Merian-Strasse 34, 4052 Basel
bio@bio-suisse.ch, www.bio-suisse.ch

Réalisation technique:

Jürg Frey, Bruno Christen, Lukas Etter, Heiner Gysi, Volker Szepek, Beat Jud, Stefan Herren, Martin Koller (sous-commission des variétés de la CT Légumes de Bio Suisse) avec le soutien de Max Baladou (OTM, Morges).

Rédaction et mise en page:

Martin Koller et Res Schmutz (FiBL, Frick).

Traduction originale:

Manuel Perret, Essertines-sur-Yverdon

Prix:

Téléchargement: gratuit de (<https://shop.fibl.org>)
Version imprimée: Fr. 4.50

Plantes aromatiques

2018

Variétés recommandées pour la production bio professionnelle

Espèces et variétés pour la culture professionnelle des plantes aromatiques de thé, d'épices, médicinales et cosmétiques. La réglementation de l'utilisation des semences et de cultures multipliées par voie végétative en maraîchage biologique et la

définition des niveaux de disponibilité se trouvent à la fin de la présente liste variétale. Si une espèce ne figure pas dans la liste, veuillez consulter le site internet www.organicXseeds.ch ou contacter le Service des semences bio (voir la dernière page).

Des explications sur les catégories de sélection figurent sur la dernière page. [Cat. X] signale une forme sauvage ou une variété de Pro Specie Rara.

Les espèces ont été mis dans l'ordre de leurs noms latins. Pour les espèces suivantes les plus importantes le nom français et le nom latin diffèrent nettement:

Basilic *Ocimum*

Cerfeuil *Anthriscus cerefolium*

Estragon *Artemisia dracunculus*

Marjolaine *Origanum majorana*

Famille Espèce	Sous-groupe	Classement	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur/fournisseur)	
			Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
Aizoaceae (Aizoacées)				
Mesembryanthemum chrysellinum, Ficoïde glaciale		Niveau 3		
Apiacées (ombellifères)				
Anethum graveolens, Aneth				
	Plantes fraîches	Niveau 3	Commun (Sativa), Diana (Hild), Goldkrone (Enza)	Hera, Thalia (tous Hild)
	Plantes séchées	Niveau 2	Commun (Sativa), Diana (Hild), Green Sleeves (Enza), Tetra Dill (Sativa)	Hera (Hild)
	Plantes en pots	Niveau 2	Commun (Sativa), Diana (Hild), Ella (Enza), Tetra Dill (Sativa)	Ella (Enza)
Angelica archangelica, Angélique		Niveau 3	Commun (Pharmasaat)	
Anthriscus cerefolium, Cerfeuil				
	Plantes fraîches	Niveau 3	Krauser, Fijne Krul (Enza, Pharmasaat)	Variétés spéciales
	Plantes en pots / Plantes séchées	Niveau 2	Krauser, Fijne Krul (Enza)	
Apium graveolens var. secalinum, Célerie à couper, Célerie feuille, Célerie à tondre		Niveau 2	Commun (Sativa)	
Carum carvi, Carvi		Niveau 3	Commun (Sativa), Arterner (Pharmasaat)	Obtentions spéciales (fenaco)
Coriandrum sativum, Coriandre				
	Plantes fraîches	Niveau 3	Jantar (Pharmasaat), obtention Sativa	Variétés spéciales
	Plantes en pots / Plantes séchées	Niveau 2	Caribe (Bejo), Marino (Enza), obtention Sativa	

Famille Espèce	Sous-groupe	Classement	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur/fournisseur)	
			Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
Apiacées (ombellifères) (suite)				
Cuminum cyminum, Cumin		Niveau 3		
Foeniculum vulgare, Fenouil (pour épices ou infusions)		Niveau 3	Commun (Sativa, Hild)	var. Dulce bat. Drap.
Levisticum officinale, Livèche (Herbe à maggi)				
Plantes fraîches		Niveau 3		Obtentions spéciales
Plantes en pots / Plantes séchées		Niveau 2	Commun (Sativa, Hild, Pharmasaat), Elsebetha (Enza),	
Peucedanum ostruthium, (syn. <i>Imperatoria ostruthium</i>), Impé- toire, Peucédan officinal		Niveau 3		
Pimpinella anisum, Anis		Niveau 3		Commun
Pimpinella saxifraga, P. peregrina, Boucage saxifage		Niveau 3		Licora (obtention mediSeeds)
Trachyspermum ammi, Ajowan		Niveau 3		
Astéracées (composées)				
Achillea collina, Achillée millefeuille		Niveau 3	Commun (Sativa)	Commun, Spak (mediSeeds)
Antennaria dioica, Antennaire dioïque (Pied de chat)		Niveau 3		
Arnica montana, Arnica		Niveau 3		
Artemisia absinthium, Absinthe		Niveau 3		Obtention suisse
Artemisia annuum, Armoise annuelle		Niveau 3		Obtention mediplant
Artemisia dracunculus, Estragon		Niveau 2	Lennart (de russie, Enza), De russie (Hild)	
Artemisia umbelliformis, Génépi jaune		Niveau 3		RAC 12
Artemisia vulgaris, Armoise commune		Niveau 3		Obtention suisse
Bellis perennis, Pâquerette vivace		Niveau 3		
Calendula officinalis, Souci officinal		Niveau 3	Sélection à fleurs grandes (Sativa), Orange King, Phasa (Pharmasaat)	Sélections purement oranges
Carlina acaulis, Carline sans tige		Niveau 3		
Centaurea cyanus, Bleuet				
rouge, rose, blanche		Niveau 3		Rouge/rose à fleur double, Red boy, Pinky, blanche (fenaco)
bleue		Niveau 3	Bleue à fleur double (div.), Blauer Junge (Sativa)	Blauer Busch, Blue Boy
Chamaemelum nobile, Camomille romaine		Niveau 3		Fleurs simples
Cichorium intybus, Chicorée sauvage, endive		Niveau 3		Obtention suisse (fenaco)
Cynara cardunculus Scolymus Group (syn. <i>C. scolymus</i>), Artichaut		Niveau 3		Grüne von Laon
Echinacea angustifolia, Echinacée		Niveau 3		

Famille Espèce	Sous-groupe	Classement	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur/fournisseur)	
			Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
Astéracées (composées) (suite)				
Echinacea purpurea, Echinacée, Rudbeckie		Niveau 3	Obtention Sativa	
Echinops ritro, Echinops		Niveau 3		
Helianthus annuus, Tournesol		Niveau 3	Simple (Sativa)	à fleur double (p. ex. 'Hohe Sonnengold')
Leontopodium alpinum, Edelweiss		Niveau 3		Helvetia
Matricaria recutia (Syn. M. chamomilla), Camomille vraie		Niveau 3	Lutea (Pharmasaat), Obtention Sativa	
Silybum marianum, Chardon-Marie		Niveau 3	Forme sauvage (Wildstauden.ch) [Cat. X]	
Solidago virgaurea, Verge d'or		Niveau 3		
Stevia rebaudiana, Stevia		Niveau 3	Obtention Sativa	Variétés spéciales
Tagetes erecta, Œillet d'inde		Niveau 3		Double: jaune-orange
Tanacetum parthenium (Syn. Chrysanthemum p.), grande Camomille		Niveau 3		
Tanacetum vulgare, Tanaisie vulgaire		Niveau 3		
Taraxacum officinale (syn. T. sect. <i>Ruderalia</i>), Dent-de-lion, pissenlit		Niveau 3	Forme sauvage (Wildstauden.ch) [Cat. X]	
Boraginacées				
Borago officinalis, Bourrache		Niveau 3	Commun (Sativa)	Commun (Enza, Graines Voltz)
Mertensia maritima, Mertensie maritime		Niveau 3		
Pulmonaria officinalis, Pulmonaire officinale		Niveau 3	Forme sauvage (Wildstauden.ch) [Cat. X]	
Brassicacées				
Barbarea vulgaris, B. verna, Barbarée commune, Herbe de Sainte-Barbe		Niveau 2	Obtention Sativa	
Capsella bursa-pastoris, Capselle bourse à pasteur		Niveau 3		
Nasturtium officinale, cresson de fontaine		Niveau 3		Obtentions Enza, Hild
Tropaeolum majus, Capucine grande		Niveau 3	Obtention Sativa	
Cannabacées				
Humulus lupulus, Houblon		Niveau 3		
Caryophyllacées				
Herniaria glabra, Herniaire glabre		Niveau 3		

Famille Espèce	Sous-groupe	Classement	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur/fournisseur)	
			Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
Chenopodiaceae (Chenopodiaceae)				
Atriplex hortensis, Arroche des jardins		Niveau 3	Obtentions Sativa (rouges, vertes) [Cat. X]	
Chenopodium ambrosioides (syn Dysphania a.), Epazote		Niveau 3		
Chenopodium bonus-henricus, Chénopode Bon-Henri		Niveau 3		
Chenopodium foliosum, Epinard fraise		Niveau 3		
Crassulaceae				
Rhodiola rosea, Orpin rose, Rhodiola rose		Niveau 3		
Fabaceae (Papilionaceae)				
Galega officinalis, Galéga, Rue des chèvres NEOPHYT* (voir p. 8)		Niveau 3		
Lathyrus sylvestris, Pois senteur		Niveau 3	Forme sauvage (Wildstauden.ch) [Cat. X]	
Lotus corniculatus, Lotier corniculé		Niveau 3	Forme sauvage (Wildstauden.ch) [Cat. X], Commun (Sativa)	
Melilotus officinalis, Mélilot off.		Niveau 3	Commun (Sativa)	
Trifolium pratense, Trèfle rouge		Niveau 2	diverses variétés (Eric Schweizer fenaco Mühle Rytz, Sativa)	
Trigonella coerulea, Trèfle bleu		Niveau 3	Obtention Sativa, Obtention Artern (Pharansaar)	
Gentianaceae (Gentianeae)				
Centaurium erythraea, Centaurée, petite		Niveau 3	Obtention Sativa	
Gentiana acaulis, Gentiane de Koch		Niveau 3		
Gentiana lutea, Gentiane jaune		Niveau 3		
Géraniaceae				
Geranium robertianum, Géranium Herbe à Robert		Niveau 3	Forme sauvage (Wildstauden.ch) [Cat. X]	
Hypericaceae				
Hypericum perforatum, Millepertuis perforé, Herbe de la St. Jean		Niveau 3	Topas (fenaco), Obtention Sativa	
Labiaceae (Labiées)				
Agastache mexicana, Agastache rugosa, Agastache sp., Agastache		Niveau 3	Commun (Sativa)	
Clinopodium methifolium (Syn. Calamintha), Calament		Niveau 3	Forme sauvage (Wildstauden.ch) [Cat. X] Commun (MediSeeds)	
Clinopodium nepetha (Syn. Calamintha), Calament népéta		Niveau 3	Commun (MediSeeds)	
Dracocephalum moldavica, Tête de dragon		Niveau 3	Arat (Pharansaar), Commun (Sativa)	
Glechoma hederacea, Lierre terrestre		Niveau 3		
Hyssopus officinalis, Hysop officinale		Niveau 3	Obtention Sativa Perlay (obtention mediSeeds), Commun (Hild)	
Lavendula angustifolia, Lavande officinale		Niveau 3	Vernal (Enza), commun (Hild, Sativa) Vera (Graines Voltz), commun (Hild)	

Famille Espèce	Sous-groupe	Classement	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur/fournisseur)	
			Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
Labiacées (Labiées) (suite)				
Leonurus cardiaca, Agripaume cardiaque		Niveau 3		
Lycopus europaeus, Lycopé de Virginie, Lycopé d'Europe		Niveau 3	Forme sauvage (Wildstauden.ch) [Cat. X]	
Marrubium vulgare, Marrube blanc		Niveau 3		Claudala (obtention mediSeeds)
Melissa officinalis, Mélisse (~ officinale, ~ citronnelle)		Niveau 3	commun (Hild, Sativa), Citrina (Enza)	Lorelei (obtention mediSeeds)
Monarda fistulosa, Monarde fistuleuse		Niveau 3		
Nepeta cataria citr., Herbe-aux-chats		Niveau 3		
Ocimum basilicum, Basilic				
Basilic à grandes feuilles	Plantes fraîches	Niveau 3	De Genova (div.), Eleonara (Enza)	Variétés spéciales
	Plantes en pots	Niveau 3	De Genova (div.), Edwina (Enza), Gustosa (Hild),	Marian (Enza)
	Plantes séchées	Niveau 2	A grandes feuilles (div)	
Basilic à petites feuilles		Niveau 3	A petites feuilles (div)	Pluto (Hild)
Basilic à feuilles rouges	Plantes fraîches / en pots	Niveau 3	A feuilles rouges (div. Sativa), Rosie (Enza)	Rubra (Hild)
Spécialités		Niveau 3	Basilic citronné, Basilic grec, Basilic à la cannelle (tous obtentions Graines Voltz, Sativa)	Sita (Basilic thaïlandais, Hild)
Origanum majorana, Marjolaine				
Plantes séchées		Niveau 2	Commune (obtentions Sativa, fenaco)	
Plantes fraîches		Niveau 3	Commune (obtentions Sativa, fenaco)	Variétés spéciales
Plantes en pots		Niveau 2	Commune (obtentions Sativa, fenaco)	
Origanum samothrace, Origanum sp., Origan autres espèces [Pour toutes les sortes d'utilisation]		Niveau 3	GREC (Sativa, Enza)	
Origanum vulgare, Origan				
Plantes séchées		Niveau 3	Commun (Hild, Satvia), Paula (Enza)	Carva (mediSeeds)
Plantes fraîches		Niveau 3	Commun (Hild, Satvia), Paula (Enza)	Variétés spéciales
Plantes en pots		Niveau 2	Commun (Hild, Satvia), Paula (Enza)	
Perilla frutescens, Pérille, basilic chinoise		Niveau 3		
Rosmarinus officinalis, Romarin officinal		Niveau 2	Remy (Enza)	
Salvia officinalis, Sauge (~ officinale)		Niveau 3	Commune (div. Sativa), Fanni (Enza), Ceres (Hild)	Extrakta (Obtentions Cherstensen, mediSeeds)
Salvia sclarea, Sauge sclérée		Niveau 2	Obtentions Sativa	
Satureja biflora		Niveau 3		
Satureja montana, Sarriette des montagnes		Niveau 2	Commune (Hild, Sativa), Wilma (Enza)	

Famille Espèce	Sous-groupe	Classement	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur/fournisseur)	
			Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
Labiacées (Labiées) (suite)				
Satureja hortensis, Sarriette annuelle				
	Plantes fraîches	Niveau 3		Variétés spéciales
	Plantes séchées	Niveau 3	Commune (Sativa), Saturn (Pharamsaat)	Aromata
	Plantes en pots	Niveau 2	Commune (Sativa, Hild)	
Sideritis syriaca, Thé grec				
		Niveau 2	Obtentions Sativa	
Teucrium scorodonia, Germandrée petit-chêne				
		Niveau 3		
Thymus serpyllum, Thym serpolet				
		Niveau 3		
Thymus vulgaris, Thym (~ vulgaire)				
		Niveau 3	Commun, Deutscher Winter (Hild, Enza, Sativa)	Deutscher Winter (Obtentions Cherstensen, mediSeeds), Varico 3 (mediSeeds)
Liliacées (onagariées, oenothéracées)				
Allium chinese, Ail chinois				
		Niveau 3		
Allium tuberosum, Ciboulette chinoise, Ail à tondre				
		Niveau 3	De Chine (Graines Voltz), Obtention Sativa	Kobold (Enza), Shiva (Hild)
<i>D'autres liliacées sont mentionnées dans la liste variétale maraîchage bio.</i>				
Malvacées				
Alcea rosea, Rose trémière				
		Niveau 3	Obtention Sativa	Rouge claire, simple
Althaea officinalis, Guimauve				
		Niveau 3		Obtention mediSeeds
Malva sylvestris, Mauve				
	Production feuillies	Niveau 3	sp. Mauretania, Bleus (Pharamsaat)	Obtention mediSeeds
	Production des fleurs	Niveau 3	Bleus, sp. Mauretania (Pharamsaat)	De couleur vraie / foncé
Myrtaceae (Myrtacées)				
Eucalyptus sp.				
		Niveau 3		
Onagracées (onagariées, oenothéracées)				
Epilobium parviflorum, Epilobe à petites fleurs				
		Niveau 3		
Oenothera biennis, Onagre bisannuelle				
		Niveau 3		
Papaveracées				
Chelidonium majus, Chélidoine				
		Niveau 3	Forme sauvage (Wildstauden.ch) [Cat. X]	
Eschscholzia californica, Kalifornischer Mohn				
		Stufe 3	Obtention Sativa	
Fumaria officinalis, Fumeterre officinale				
		Niveau 3		
Papaver rhoeas, Coquelicot				
		Niveau 3	Forme sauvage (Wildstauden.ch) [Cat. X], Obtention Sativa	

Famille Espèce	Sous-groupe	Classement	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur/fournisseur)	
			Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
Passifloraceae (passiflores)				
Passiflora incarnata, Passiflore officinale		Niveau 3		
Plantaginacées (Plantaginées)				
Plantago lanceolata, Plantain lancéolé		Niveau 3	Libor (Pharamsaat)	Noflor (Obtention mediSeeds)
Poacées, Graminées				
Avena sativa, Avoine		Niveau 1	Liste variétale céréales (N° 1374)	
Cymbopogon flexuosus, Citronelle		Niveau 3		East Indian
Polygonacées				
Polygonum aviculare, Renouée des oiseaux		Niveau 3		
Rumex acetosa, Oseille		Niveau 3	Commun (Sativa, Florensis)	Belleville, obtentions spéciales
Primulaceae (Primelgewächse)				
Primula veris, Primevère vraie		Niveau 3	Obtentions Sativa	
Ranunculacées (Renonculacées)				
Actaea racemosa, Cimicifuga		Niveau 3		
Nigella sativa, Nigelle cultivée (= nigelle, nigelle de Crète, cumin noir)		Niveau 3	Obtention Artern (Pharmasaat)	
Rosacées				
Agrimonia eupatoria, Aigremoine eupatoire		Niveau 3	Forme sauvage (Wildstauden.ch) [Cat. X]	
Alchemilla xantochlora, Alchemille jaunâtre		Niveau 3		Aper
Filipendula ulmaria, Reine des prés, Olmaria commune		Niveau 3	Forme sauvage (Wildstauden.ch) [Cat. X]	
Fragaria vesca, Fraisier des bois		Niveau 3		Alexandria
Geum urbanum, Benoite commune		Niveau 3	Forme sauvage (Wildstauden.ch) [Cat. X]	
Sanguisorba minor, Pimprenelle, sangisorbe		Niveau 3	Obtentions Sativa	
Sanguisorba officinalis, Sangisorbe officinale, grande Pimprenelle		Niveau 3		
Rubiacées				
Galium verum, Gaillet jaune		Niveau 3	Forme sauvage (Wildstauden.ch) [Cat. X]	
Rutacées				
Ruta graveolens, Rue		Niveau 3	Obtentions Sativa	
Scrophulariacées				
Verbascum phlomoides, Bouillon blanc		Niveau 3		A grandes fleurs
Veronica officinalis, Veronique		Niveau 3		

Famille Espèce	Sous-groupe	Classement	Variétés recommandées pour les cultures bio professionnelles (sélectionneur/fournisseur)	
			Variétés multipliées en bio	Variétés disp. de qual. non bio, non traitée
Urticacées				
Urtica dioica, Ortie dioïque		Niveau 3	Commune (Sativa, Pharmasaat)	Obtention mediSeeds
Urtica urens, Ortie		Niveau 3	Obtentions Sativa	Commune
Valerianacées				
Valeriana officinalis, Valériane off.		Niveau 3	Obtention Sativa	
Verbenacées				
Verbena officinalis, Verveine off.		Niveau 3		
Vitex agnus-castus, poivre du moine		Niveau 3		
Violacées				
Viola tricolor, Pensée sauvage		Niveau 3		

* *Galega officinalis* (Rue des chèvres): Néophyte potentiellement invasif, culture à suivre en référence à l'avertissement sur les néophytes et ne planter en aucun cas hors des surfaces cultivées surveillées:

Attention
 Sans contrôle, cette espèce peut nuire à la nature.
 Planter seulement sous contrôle et dans les zones construites.
 Entretien des plantes: tailler, ôter les fruits et les graines.
 Ne pas composter soi-même; éliminer avec les déchets verts ou les déchets ménagers.
 (Art. 5 et Art 15. Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (814.911);
www.infoflora.ch > Néophytes

Adressen:

- Adresses des fournisseurs de semences bio pour les cultures de légumes et de plantes aromatiques <http://www.bioactualites.ch/nc/adresses/111/55/18/1.html>
- Adresses des fournisseurs de plants bio pour les cultures de légumes et de plantes aromatiques <http://www.bioactualites.ch/nc/adresses/111/55/15/1.html>

Les adresses se trouvent sur www.bioactualites.ch > Adresses

Directives pour l'utilisation des semences dans les cultures de plantes aromatiques biologiques

En agriculture biologique il est obligatoire d'utiliser des semences multipliées en bio (= semences bio). Cette exigence correspond aux directives de l'UE et doit aussi être appliquée par les labels privés comme le Bourgeon Bio Suisse ou Demeter. Cependant, puisque l'approvisionnement du marché en semences biologiques est encore insuffisant pour les cultures professionnelles, les organisations gestionnaires de labels peuvent définir des exceptions.

Pour que les producteurs de plantes aromatiques biologiques puissent continuer d'utiliser des variétés qui ont fait leurs preuves, Bio Suisse a attribué les espèces et les sous-groupes (= sous-groupes à l'intérieur d'une espèce donnée) à trois niveaux de disponibilité des semences bio (cf. encadré ci-dessous). Le classement dans ces trois niveaux est effectué par les Commissions techniques (CT) Plantes aromatiques et Plantes ornementales de Bio Suisse une fois par année début janvier sur la base de l'offre sur le marché des semences.

La liste variétale ne concerne que les plantes aromatiques multipliées par semis. Il y a des variétés sélectionnées seulement pour quelques espèces de plantes aromatiques, mais les différentes provenances peuvent avoir des caractéristiques très différentes et ne sont donc pas forcément interchangeables.

Pour les plantes aromatiques multipliées par voie végétative, le matériel de départ doit provenir de multiplication Bourgeon (Bio UE possible sur demande d'autorisation exceptionnelle). Une demande d'autorisation exceptionnelle dûment motivée (nouveau, qualité ou quantité disponible pas suffisante) doit être postée sur www.organicxseeds.com avant l'achat de matériel conventionnel de multiplication végétative. La demande peut aussi exceptionnellement être adressée directement au Service des semences bio du FiBL. Les plantes ne pourront être vendues comme plantes bio qu'à partir de la deuxième génération sauf si le résultat d'une analyse complète de résidus ordonnée par l'organisme de certification et effectuée sur les plants ou avant la récolte est négatif.

Les espèces suivantes figurent dans la Liste variétale pour le maraichage bio:

- ciboulette;
- persil;
- rucola.

Le classement de la Liste variétale est contraignant pour les commandes passées pendant

l'«année semencière» en cours (du 1er janvier au 31 décembre), et il sert aussi de base pour les contrôles des exploitations maraîchères biologiques.

Les niveaux de disponibilité sont définis en fonction de l'offre en variétés multipliées en bio:

Niveau 1: Bio = obligatoire

- L'utilisation de variétés multipliées en bio est obligatoire.
- Ce niveau comprend les espèces et les sous-groupes pour lesquels existe un assortiment variétal multiplié en bio qui répond aux besoins de la pratique.
- Même dans les cultures professionnelles, il n'y a pas d'exception possible à l'obligation d'utiliser des semences bio.

Niveau 2: Bio = règle

- L'utilisation de variétés multipliées en bio est la règle.
- Ce niveau comprend les espèces et les sous-groupes pour lesquels certaines bonnes variétés professionnelles multipliées en bio sont disponibles pour la période de culture en cours.
- Il faut demander préalablement une autorisation exceptionnelle pour pouvoir utiliser des semences qui n'ont pas été multipliées en bio (c.-à-d. des semences non bio et non traitées).

Niveau 3: Bio = souhaité

- L'utilisation de variétés multipliées en bio est souhaitée.
- Ce niveau comprend les espèces et les sous-groupes pour lesquels il n'y a quasiment aucune bonne variété professionnelle multipliée en bio.
- Si une variété désirée est disponible aussi bien en qualité bio que non bio, elle doit être commandée en bio. Si une variété n'est disponible qu'en qualité non bio mais non traitée, cette semence non bio et non traitée peut être utilisée sans autorisation exceptionnelle. (attestation pas nécessaire; faire quelques contrôles de disponibilité dans la base de données www.organicXseeds.ch à l'échéance du délai pour la commande).

Méthodes de sélection

Le règlement «Matériel de multiplication» précise que les variétés de sélection bio ont la priorité sur les variétés de sélection conventionnelle. Si rien d'autre n'est mentionné, toutes les variétés font partie de cette liste de la cat. III. Il y a pour information quatre catégories de variétés:

- Cat. I: Sélection bio (selon Bio Suisse)
- Cat. II: Sélectionnée pour l'agriculture biologique
- Cat. III: Sélection conventionnelle (autorisée en bio si pas d'autre information)
- Cat. IV: Méthode de sélection incompatible avec l'agriculture biologique, p. ex. fusion cellulaire (CMS) pour les choux et les endives.
- Cat. X: Anciennes variétés et provenances etc.

Exceptions générales:

- Des essais variétaux d'une surface d'au maximum 10 ares ou 10 % d'une série peuvent être mis en place avec des variétés qui ne sont pas encore multipliées en bio après annonce au Service des semences bio du FiBL.
- Les cultures de variétés rares et dignes d'être conservées pour lesquelles le marché ne propose pas de semences bio sont possibles avec une autorisation exceptionnelle du Service des semences bio du FiBL.

Renseignements, annonces des essais variétaux, attestations

Les renseignements sur la disponibilité sont fournis par la base de données www.organicXseeds.ch

Le formulaire d'annonce pour essais variétaux vous trouvez sur:
<http://www.bioactualites.ch/fr/cultures/introductionsemences-bio/exceptions.html>

Demandes d'autorisations exceptionnelles

Quand faut-il avoir une autorisation exceptionnelle?

- Pour pouvoir utiliser des semences conventionnelles mais non traitées pour des espèces ou des sous-groupes du niveau 2 (Bio = la règle);
- Pour les essais variétaux et les cultures conservatrices d'espèces ou de sous-groupes des niveaux 1 et 2.

Quand ne faut-il pas avoir une autorisation exceptionnelle?

- Quand il n'y a plus aucune variété disponible en bio pour l'espèce et le sous-groupe désirés, un tirage imprimé de l'attestation délivrée par la base de donnée www.organicxseeds.com suffit.

Qui doit envoyer la demande d'autorisation exceptionnelle?

- C'est la personne qui commande les semences qui doit demander les autorisations exceptionnelles.
- Les producteurs de plants peuvent déposer une demande unique pour tout un lot de production.

Comment peut-on faire parvenir une demande d'autorisation exceptionnelle?

Les demandes d'autorisations exceptionnelles doivent être faites sur le site www.organicXseeds.ch L'octroi d'une autorisation est facturée Fr. 50.- pour 1 à 5 variétés, puis Fr. 10.- par variété supplémentaire.

L'autorisation est gratuite si aucune variété de la liste variétale pour l'espèce ou le sous-groupe d'espèces désiré des niveaux 1 et 2 n'est disponible sur www.organicXseeds.ch comme étant issue de multiplication bio.

Adresse de contact

Service des semences bio
Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL,
Ackerstrasse 113, 5070 Frick
tél. 062 865 72 08; fax 062 865 72 73
semences-bio@fibl.org; www.semences-bio.bioactualites.ch

Impressum

Éditeurs:

Forschungsinstitut für biologischen Landbau FiBL
Ackerstrasse 113, 5070 Frick, Schweiz
info.suisse@fibl.org, www.fibl.org

Bio Suisse

Peter Merian-Strasse 34, 4052 Bâle
bio@bio-suisse.ch, www.bio-suisse.ch

Réalisation technique:

Erwin Grünenfelder et Ulrich Mäder (CT Plantes aromatiques de Bio Suisse), Thomas Aeschlimann (Ricola AG), Markus Gammeter (Plantamont), Hansjürg Imhof, Bina Thürkaf et Martin Koller (CT Plantes ornementales de Bio Suisse).

Rédaction et mise en page:

Martin Koller et Res Schmutz (FiBL)

Traduction:

Manuel Perret

Prix:

Téléchargement: gratuit de <https://shop.fibl.org>
Version imprimée: Fr. 4.50 (achat: FiBL, Frick)

Fraises

2018

Variétés recommandées pour l'agriculture biologique

Variété (Nom en gras = Variétés principales pour cultures professionnelles)	Caractéristiques agronomiques					Caractéristiques des fruits					Remarques
	Résistances	Sensibilités	Rendement	Facilité à équeuter	Vigueur	Goût	Taille	Fermeté	Couleur	Utilisation	
Très précoces											
Clery (vp)		maladies des taches pourpres, botrytis	rouge moyen	C, D	Uniquement pour sites plutôt précoces.
Magnum (vp) ¹⁾		oïdium	rouge clair	C, D	Culture sous abris recommandée, encore peu d'expériences.
Honeoye ²⁾	anthracnose	maladies des racines	rouge foncé	T, D	Récolte prolongée, faible rendement, sensible au gel.
Berneck 6 ¹⁾		pression	rouge clair	T, D	Excellent arôme de fraise des bois.
Précoces											
Darselect (vp) ¹⁾	maladies des taches pourpres, acariens	verticillinose, échaudage	rouge moyen	C, D	Très sensible au gel sur fleur.
Dream (vp) ¹⁾		oïdium	rouge brillant	D	Hampes florales dépassant beaucoup les feuilles.
Petrino/Frugodi (vp) ¹⁾			rouge foncé	T, D	Fruits coniques à chair rouge foncé.
Mi-précoces											
Asia ¹⁾		oïdium	rouge moyen	C, D	Les premières fraises sont très grosses.
Berneck 3 ¹⁾		pression	rouge clair	D	Fruits coniques, variété robuste au gel.
Joly (vp) ¹⁾		maladies des racines	rouge moyen, brillant	C, D	
Pegasus ²⁾	verticillinose	botrytis	rouge lumineux, brillant	D, T	Fruits larges, coniques, à chair rouge clair.
Sonata (vp) ²⁾	oïdium	verticillinose, cœur brun, botrytis	rouge moyen, brillant	C, D	Fruits de belle forme régulière, courts et coniques à légèrement ronds, culture sous abri recommandée.

Variété (Nom en gras = Variétés principales pour cultures professionnelles)	Caractéristiques agronomiques					Caractéristiques des fruits					Remarques
	Résistances	Sensibilités	Rendement	Facilité à équeuter	Vigueur	Goût	Taille	Fermeté	Couleur	Utilisation	
Tardives											
Laetitia ¹⁾	maladies des racines, maladies des taches pourpres	botrytis	••••	••	••••	•••	••••	••••	rouge clair, brillant	C	Nouvelle obtention intéressante, première expériences très prometteuses.
Florence ²⁾	oidium, verticilliose, cœur brun		••••		••••	••	••••	•••	rouge foncé	C	
Très tardives											
Malwina ²⁾		maladies des taches pourpres, thrips	••	••	•••••	••••	••••	••••	rouge foncé, non brillant	T, D	Fruits ronds. Planter à bonnes distances, pas de fumure N, à part ça peu de rendement, supporte les sols pauvres.
Fructification continue											
Anabelle ¹⁾		oidium	••••		••••	••••	•••	••••	rouge-orange clair, brillant	D/T/C	Léger arôme de fraise des bois, plus robuste que Mara des Bois.
Murano (vp) ¹⁾		thrips, oidium	•••		•••	••••	••	••	rouge foncé	D/T	
Vivara (vp) ¹⁾	oidium		••••	••••	••••	•••	••••	•••••	rouge clair	C	
Mara des Bois (vp) ¹⁾		botrytis, maladies des taches pourpres, thrips	•••	•••••	•••	•••••	••	•••	rouge moyen	D	Arôme de fraise des bois, spécialité, très productive.

Évaluation • très bas, très mauvais, très faible; •• bas, mauvais, faible; ••• moyen; •••• élevé, bon, fort; ••••• très élevé, très bon, très fort

Utilisation C = Commerce, T = Transformation, D = vente Directe et autoapprovisionnement (Production en gros: Se mettre d'accord avec le grossiste pour le choix de la variété.)

Remarques (vp) Variété protégée (état au 31.05.2017; voir <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzliche-produktion/sortenschutz/register.html>)

¹⁾ Plants bio actuellement disponibles en suisse;

²⁾ Plants bio actuellement disponibles seulement en qualité BIO-UE

• **Nom en gras** = Variétés principales

• W Autres variétés disponibles pour le commerce: Arosa, Deluxe, Aprica, Quicky, Amy, Malling Pandora (nécessite une variété pollinisatrice).

• Autres variétés disponibles en qualité bio pour la vente directe et l'autoapprovisionnement: Marascor, Berneck 1, 4 und 5, Wädenswil 6, Sorma 54, Elianny, Lea, Manille, Immi 11 (fructification continue).

Réglementation pour les plantations de fraisiers (Base: Cahier des charges de Bio Suisse (CDC), état au 1.1.2017)

CDC Partie II, chap. 2.2.4:

Conditions pour l'utilisation de matériel de multiplication végétative non certifié Bio Suisse et non biologique.

CDC Partie II, art. 2.2.4.1:

Fruits, vigne et petits fruits: Le matériel de multiplication végétative pour les fruits, la vigne et les petits fruits doit en principe provenir de production Bourgeon suisse. Le Service des semences bio peut, sur la base de non disponibilité sur organicXseeds, octroyer des autorisations exceptionnelles pour l'achat de matériel de multiplication d'autres provenances. (Bourgeon étranger, OBio CH, OBio UE ou non bio).

CDC Partie II, art. 2.2.9.2:

Les produits issus de matériel de multiplication végétative non biologique ne peuvent en principe pas être commercialisés avec le Bourgeon ou la commercialisation est liée à des conditions (p. ex. analyses de résidus, voir <http://www.bioactualites.ch/cultures/arboriculture-bio/varietes-plants/statut-materiel-de-multiplication.html>)

Si une multiplication intermédiaire du matériel de multiplication est effectuée, les produits peuvent être commercialisés avec le Bourgeon sans analyse de résidus. Pour les produits destinés à la vente issus de matériel de multiplication pluriannuel, cette restriction est valable pour les deux premières périodes de croissance après la plantation et pour les produits de vente issus de matériel de multiplication annuel pour l'année de plantation. La CLA tient à jour un tableau publié en ligne sur [bioactualites.ch](http://www.bioactualites.ch) dans lequel le statut de commercialisation des différents niveaux de multiplication est indiqué de manière transparente. Une demande d'autorisation exceptionnelle pour la commercialisation avec le Bourgeon de produits d'espèces annuelles et pluriannuelles avant la fin du délai de reconversion peut être déposée par écrit auprès de l'organisme de contrôle si l'absence de résidus est prouvée par une analyse de résidus faite sur le produit vendu ou le matériel de multiplication. Il faut utiliser le Bourgeon de reconversion pour la commercialisation de matériel de multiplication de reconversion.

Les fraises provenant de plants non biologiques et récoltées l'année de la plantation ne peuvent pas être commercialisées en bio. Le Service des semences bio peut en accord avec la CLA définir d'autres conditions que celles mentionnées ci-dessus, ordonner des conditions de commercialisation ou exempter certaines espèces de certaines conditions.

CDC Partie II, chap. 2.2.10:

Les demandes d'autorisations exceptionnelles et les demandes communes doivent être déposées par internet via www.organicXseeds.ch. Les demandes d'autorisations exceptionnelles sont payantes et des taxes d'incitation peuvent être prélevées. La CLA fixe chaque année les taxes dans sa Liste des critères d'octroi des autorisations exceptionnelles. Des contrôles de résidus à charge du demandeur peuvent être ordonnés en cas d'octroi d'autorisations exceptionnelles pour du matériel de multiplication non biologique.

Prière de prendre en compte la fiche technique «Règles pour l'achat des plants pour les cultures bio de fruits et de baies», qui se trouve dans la boutique en ligne du FiBL: <https://shop.fibl.org/chfr/1613-reglementation-plants-arbres.html>

Fournisseurs de plants de fraisiers multipliés en bio en Suisse

<http://www.bioactualites.ch/nc/adresses/111/56/12/1.html>

Nom	Adresse	Téléphone	Courriel, Internet	Variétés, Remarques
Ökohum GmbH	Tobelbachstrasse 8 8585 Herrenhof TG	071 680 00 70	info@oekohum.ch www.oekohum.ch	Minitray: Anabelle, Murano(S), Vivara(S); Traypflanzen: Laetitia, Joly(S), Asia, Darselect(S), Magnum(S), Clery(S) sowie Garda und Donna
Reller Beat und Sarah	Schossenrietstrasse 20 9442 Berneck SG	071 744 43 09	beat.reller@bluewin.ch www.bio-erdbeeren.ch	Verts en pots: Berneck 1, 3 und 6, Petrino® Frugodi(S), Mara des Bois(S) und anderen (Berneck 2 und 4, Wädenswil 6, Ada, Elianny, Lea, Sorma 59, Manille, Immi 11, Marascor)
Sativa Rheinau AG	Klosterplatz 8462 Rheinau ZH	052 304 91 60	sativa@sativa-rheinau.ch www.sativa-rheinau.ch	Verts en pots: Berneck 1, Clery(S), Joly(S), Laetitia, Petrino® Daroyal, Aprica, Quicky, Amy, Capri (remontierend), Darselect(S), Dream(S) und andere (Wädenswil 6, Arosa(S), Deluxe(S))
Andermatt Biogarten AG	Stahlermatte 6 6146 Grosse Dietwil LU	062 917 50 00	info@biogarten.ch www.biogarten.ch	Seulement pour les jardiniers amateurs.
Glauser's Biobaumschule	Limpachmatt 22 3116 / Noflen BE	031 782 07 07	glauser@biobaumschule.ch www.biobaumschule.ch	Seulement pour les jardiniers amateurs. Variétés: Mara des Bois, Petrino/Frugodi

Fournisseurs de plants de fraisiers à l'étranger avec un assortiment bio correspondant au règlement bio de l'UE

- Alke Thiesen, Toft 8, D-24405 Rügge, Tel/Fax: +49(0)4646858, www.hof-rabberg.de:
Honeoye, Florence, Pegasus, Sonata(S) und anderen (Elsanta, Manille, Polka(S), Korona, Vima Zanta und Matis).
- Erdbeerprofi GmbH, Wendenring 8, D-06188 Landsberg, Tel: +49(0)34602 810880, shop@erdbeerprofi.de, www.erdbeerprofi.de:
Sonata(S), Darselect(S) und Rumba.

Fournisseurs de plants de fraisiers conventionnels en Suisse

- Dieffenbach Rudolf, Moosmatt 21, 4414 Füllinsdorf BL, Tel.: 061 901 25 08, Fax: 061 901 25 03, www.swissberryworld.ch
- Hengartner Pflanzen GmbH, Stocken 3c, 9315 Neukirch (Egnach) TG, Tel. 071 470 08 44, Mobile 079 654 39 69 Fax 071 470 08 45, info@ch-pflanzen.ch, www.ch-pflanzen.ch

Impressum		
Éditeurs: Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL Ackerstrasse 113, 5070 Frick, Suisse Tel. 062 865 72 72, Fax 062 865 72 73 info.suisse@fibl.org , www.fibl.org Bio Suisse Peter Merian-Strasse 34, 4052 Bâle bio@bio-suisse.ch , www.bio-suisse.ch	Auteurs: Andreas Häseli, Michael Friedli, Patrick Stefani (tous FiBL), André Ancay (Agroscope), Res Schilling (Ökohum), divers producteurs de petits fruits bio. Rédaction: Res Schmutz (FiBL)	Traduction: Manuel Perret Prix: Téléchargement: gratuit de https://shop.fibl.org Version imprimée: Fr. 3.00 (achat: FiBL, Frick)

Myrtilles, Minikiwi

2018

Variétés recommandées pour l'agriculture biologique

Variété (Nom en gras = Variétés principales pour les cultures profess.)	Caractéristiques agronomiques					Caractéristiques des fruits			Remarques
	Résistances	Sensibilités	Rendement	Vigueur	Durée de la récolte	Goût	Taille	Couleur	
Myrtilles									
<i>Früh</i>									
Duke ¹⁾	Gel et gel tardif	Anthracnose, phytophthora	•••••	•••	courte	•••	•••••	bleu foncé	Forte taille nécessaire.
Draper		Anthraknose	••••	•••	courte	•••	•••	bleu clair	Encore peu d'expérience en bio.
Reka ¹⁾	pH élevé		••••	•••••	longue	•••	•••	bleu foncé	Forte taille nécessaire sinon fruits petits ou diminutions de qualité.
Nui ¹⁾		Botrytis	••••	•••••	courte	••••	••••		Sensible au gel.
Poppins ¹⁾			••••	••••	longue	•••••	•••	bleu clair	
<i>Mi-précoces</i>									
Bluecrop ¹⁾	pH élevé	Anthraknose, Godronia	••••	••••	longue	••••	••••	bleu foncé	Bon pour jardin familial à cause de la ceuillette étalée.
Brigitta Blue ¹⁾	Anthracnose, botrytis	Résiste à l'hiver	••••	••••	courte	••••	••••	rouge clair	Va très bien pour stockage AC.
Northland ¹⁾			•••••	•••	moyenne	••••	••••	bleu foncé	Forte taille nécessaire, douce à acidulée.
<i>Tardives</i>									
Ozarkblue ¹⁾			••••	••••	courte	•••••	••••	bleu clair	
Denis Blue ¹⁾			••••	•••••	longue	••••	•••••	bleu clair	Arôme doux à acidulé.
Elizabeth ¹⁾			••••	••••	longue	•••••	••••	bleu clair	Floraison tardive donc peu sensible au gel sur fleurs.
<i>Très tardives</i>									
Liberty ¹⁾	Génér. robuste	Gel	••••	•••••	courte	••••	•••	bleu clair	Douce à aromatique.
Elliot ¹⁾	Anthracnose		••••	•••••	moyenne	•••	•••	bleu clair	Bonnes caractéristiques de conservation, douce à acidulée.
Aurora ¹⁾	Gel		••••	••••	courte	•••	•••	bleu clair	Bonnes caractéristiques de conservation, résiste au gel.
<i>Spécialité</i>									
Pink Lemonade ¹⁾	Rouille, botrytis		•••	•••	moyenne	•••••	••••	rose	Arôme spécial, mi-tardive, seulement pour la vente directe.

Variété (Nom en gras = Variétés principales pour les cultures profess.)	Caractéristiques agronomiques					Caractéristiques des fruits			Remarques
	Résistances	Sensibilités	Rendement	Vigueur	Durée de la récolte	Goût	Taille	Couleur	
Minikiwi									
Ken's Red¹⁾	Résiste à l'hiver					••••	•••	pourpre	Chair rouge, maturité fin septembre.
Kiwino¹⁾	Résiste à l'hiver	Gel tardif	••••			•••••	•••••	vert clair régulier	Peut se manger avec la peau. Fruits: Cylindre aplati de 2 à 3 cm de long. Goût: Doux, aromatique, légèrement acide.
Issai¹⁾						••••	•••	vert	Peut se manger avec la peau; variété pollinisatrice pas nécessaire, mais fruits plus nombreux et plus gros avec variété pollinisatrice.
Weiki¹⁾			•••••			•••••	•••	vert clair	Apparence: allongé à sphérique, couleur brun foncé
<i>Variété pollinisatrice</i>									
Nostino¹⁾		Gel tardif		•••••					Une plante mâle pour huit plantes femelles.

Évaluation • très bas, très mauvais, très faible; •• bas, mauvais, faible; ••• moyen; •••• élevé, bon, fort; ••••• très élevé, très bon, très fort

Remarques Production pour le commerce de gros: Il est recommandé de convenir les variétés avec les acheteurs.

¹⁾ Plants bio actuellement disponibles en suisse

Réglementation pour les plantations de petits fruits bio (Base: Cahier des charges de Bio Suisse (CDC), état au 1.1.2017)

CDC Partie II, chap. 2.2.4:

Conditions pour l'utilisation de matériel de multiplication végétative non certifié Bio Suisse et non biologique.

CDC Partie II, art. 2.2.4.1:

Fruits, vigne et petits fruits: Le matériel de multiplication végétative pour les fruits, la vigne et les petits fruits doit en principe provenir de production Bourgeon suisse. Le Service des semences bio peut, sur la base de non disponibilité sur organicXseeds, octroyer des autorisations exceptionnelles pour l'achat de matériel de multiplication d'autres provenances. (Bourgeon étranger, OBio CH, OBio UE ou non bio).

CDC Partie II, art. 2.2.9.2:

Les produits issus de matériel de multiplication végétative non biologique ne peuvent en principe pas être commercialisés avec le Bourgeon ou la commercialisation est liée à des conditions (p. ex. analyses de résidus, voir <http://www.bioactualites.ch/cultures/arboriculture-bio/varietes-plants/statut-materiel-de-multiplication.html>)

Si une multiplication intermédiaire du matériel de multiplication est effectuée, les produits peuvent être commercialisés avec le Bourgeon sans analyse de résidus. Pour les produits destinés à la vente issus de matériel de multiplication pluriannuel, cette restriction est valable pour les deux premières périodes de croissance après la plantation et pour les produits de vente issus de matériel de multiplication annuel pour l'année de plantation. La CLA tient à jour un tableau publié en ligne sur bioactualites.ch dans lequel le statut de commercialisation des différents niveaux de multiplication est indiqué de manière transparente. Une demande d'autorisation exceptionnelle pour la commercialisation avec le Bourgeon de produits d'espèces annuelles et pluriannuelles avant la fin du délai de reconversion peut être déposée par écrit auprès de l'organisme de contrôle si l'absence de résidus est prouvée par une analyse de résidus faite sur le produit vendu ou le matériel de multiplication. Il faut utiliser le Bourgeon de reconversion pour la commercialisation de matériel de multiplication de reconversion.

Le Service des semences bio peut en accord avec la CLA définir d'autres conditions que celles mentionnées ci-dessus, ordonner des conditions de commercialisation ou exempter certaines espèces de certaines conditions.

CDC Partie II, chap. 2.2.10:

Les demandes d'autorisations exceptionnelles et les demandes communes doivent être déposées par internet via www.organicXseeds.ch. Les demandes d'autorisations exceptionnelles sont payantes et des taxes d'incitation peuvent être prélevées. La CLA fixe chaque année les taxes dans sa Liste des critères d'octroi des autorisations exceptionnelles. Des contrôles de résidus à charge du demandeur peuvent être ordonnés en cas d'octroi d'autorisations exceptionnelles pour du matériel de multiplication non biologique.

Prière de prendre en compte la fiche technique «Règles pour l'achat des plants pour les cultures bio de fruits et de baies», qui se trouve dans la boutique en ligne du FiBL: <https://shop.fibl.org/chfr/1613-reglementation-plants-arbres.html>

Fournisseurs de plants multipliés en bio en Suisse

<http://www.bioactualites.ch/nc/adresses/111/56/12/1.html>

Nom	Adresse	Téléphone	Courriel, Internet	Variétés, Remarques
Glauser's Biobaumschule	Limpachmatt 22 3166 Novlen BE	031 728 07 07	glauser@biobaumschule.ch www.biobaumschule.ch	Myrtilles: Duke, Reka, Nui, Poppins, Bluecrop, Brigitta Blue, Northland, Ozarkblue, Elisabeth, Elliot, Liberty, Denis Blue, Pink Lemonade Minikiwi: Ken's Red, Kiwino, Issai, Weiki, Nostino
Reller Beat und Sarah	Schossenrietstrasse 20 9442 Berneck SG	071 744 43 09	beat.reller@bluewin.ch www.bio-erdbeeren.ch	Seulement pour les jardiniers amateurs. Minikiwi: Ken's Red, Kiwino, Issai, Nostino
Andermatt Biogarten AG	Stahlermatte 6 6146 Grossdietwil LU	062 917 50 00	info@biogarten.ch www.biogarten.ch	Seulement pour les jardiniers amateurs. Myrtilles: Reka, Bluecrop, Hortblue Petite

Fournisseurs de plants à l'étranger avec un assortiment bio correspondant au règlement bio de l'UE

- Baumschule Steiner GmbH, Grund 11, A-5122 Hochburg-Ach, Tel. +43 7727/2270, Fax. +43 7727/3246, office@baumschule-steiner.at, www.baumschule-steiner.at
- Aloys Pöhler, Bioland Baumschule, Flachsmoor 1, D-49685 Höltinghausen, Tel. +49 (0)4473-1335, Fax +49 (0)4473-6435, info@bioland-baumschule.de, www.bioland-baumschule.de
- Bioland-Baumschule Pflanzlust, Niederelsungerstr. 23, 34466 Nothfelden, Tel.: +49 (05692)-8635, Fax.: (05692)-2088, www.biobaumversand.de

Fournisseurs de plants conventionnels en Suisse

- Hengartner Pflanzen GmbH, Stocken 3 c, 9315 Neukirch (Egnach), Tel.: 071 470 08 44, Fax: 071 470 08 45, info@CH-Pflanzen.ch, www.ch-pflanzen.ch

Impressum		
<i>Éditeurs:</i> Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL Ackerstrasse 113, 5070 Frick, Suisse Tel. 062 865 72 72, Fax 062 865 72 73 info.suisse@fibl.org, www.fibl.org	<i>Auteurs:</i> Andreas Häseli, Michael Friedli, Patrick Stefani (alle FiBL), André Ançay (Agroscope), Ruedi Glauser (Glauser's Biobaumschule) et divers producteurs de petits fruits bio.	<i>Traduction:</i> Manuel Perret
Bio Suisse Peter Merian-Strasse 34, 4052 Bâle bio@bio-suisse.ch, www.bio-suisse.ch	<i>Rédaction:</i> Res Schmutz (FiBL)	<i>Prix:</i> Téléchargement: gratuit de https://shop.fibl.org Version imprimée: Fr. 3.00 (achat: FiBL, Frick)

Framboises, mûres et autres espèces de ronces

2018

Variétés recommandées pour l'agriculture biologique

Variété (Nom en gras = Variétés principales pour cultures profess.)	Caractéristiques agronomiques				Caractéristiques des fruits					Remarques
	Résistances	Sensibilités	Rendement	Vigueur	Goût	Taille	Fermeté	Couleur	Utilisation	
Framboises										
<i>Précoces</i>										
Vajolet (S) ²⁾		Botrytis	•••••	•••••	•••	••••••	••••••	rouge clair	C, D	Culture sous abris recommandée (botrytis).
Glen Ample (S) ¹⁾		Moyenne: maladies des tiges et des racines, acariens, Rouille du framboisier	•••••	•••	•••••	•••••	•••••	rouge moyen	C, D	Récolte sur une longue période.
Willamette ¹⁾		maladies des racines	•••	•••••	•••	••	•••	rouge moyen	T, D	
<i>Mi-précoces</i>										
Meeker ¹⁾	Dépérissement des racines	Rouille du framboisier	•••••	•••••	•••••	••	••••••	rouge moyen	(C), T, D	Récolte sur une longue période.
Tulameen ¹⁾	Robustesse générale	Moyenne: maladies des tiges et des racines, botrytis	•••••	•••••	•••••	•••••	••••••	rouge clair	C, T, D	
Framboises d'automne										
Autumn Bliss ¹⁾	Wurzelfäule, maladie des tiges		•••	••	•••••	•••	••••••	rouge foncé	T, D	Récolte sur une longue période.
Amira ^{1) 4)}	Robustesse gén.	Phytophthora	•••	•••	•••••	••••••	•••••	rouge clair	C, D	
Enrosadira ^{1) 4)}			•••••	•••	•••	••	•••	rouge moyen	C	
Himbo Top ^{®1)}	Dépérissement des racines, maladies des tiges, ver des framboises	Botrytis	•••••	••••••	•••••	••••••	•••	rouge moyen	C, T, D	
Regina ^{1) 4)}			•••	•••••	•••••	•••••	•••••	rouge foncé	C, D	Fruits doux.
Heritage ¹⁾			••	•••	•••••	••	•••••	rouge moyen	D	
Kwanza (S) ^{3) 4)}			•••••	•••••	•••••	••••••	••••••	rouge clair	C	Cueillette difficile.

Variété (Nom en gras = Variétés principales pour cultures profess.)	Caractéristiques agronomiques				Caractéristiques des fruits				Utilisation	Remarques
	Résistances	Sensibilités	Rendement	Vigueur	Goût	Taille	Fermeté	Couleur		
Mûres										
<i>Très précoces</i>										
Loch Tay (S) ¹⁾	Rouille, Botrytis		•••	•••	••••	••••	•••		C, D	Sans épines
<i>Précoces</i>										
Nessy® loch ness ¹⁾		Mildiou, rubus stunt	••••	•••	••••	•••••	•••		C, D	Sans épines
<i>Mi-précoces</i>										
Black Satin ¹⁾		gel tardiv	•••••	••••	••••	•••••	••		D	Dornenlos, säuerlicher Geschmack.
Navaho ¹⁾	Mildiou, rubus stunt, acariens		•••	••••	••••	••••	••••		C, D	Dornenlos, lange Erntefenster.
<i>Spät</i>										
Reuben (S) ^{1) 4)}		Mildiou	••••	••••	••••	••••	••		D, T	Seulement pour les meilleures régions (VS, VD), fructifie sur les pousses de 1 an, rajeunissement (récolte en juillet-août) en rabattant à env. 20 cm de longueur les anciennes pousses pendant l'hiver.
Chester ¹⁾	Mildiou, rubus stunt		•••	•••••	•••	••••	••••		C, D	Maturité très tardive.
Hybrides de rubus										
<i>Très précoces</i>										
Dorman Red ¹⁾	Très robuste		•••••	••••	••••	••••		rouge clair	T, D	Arôme doux comme celui des mûres de muriers, pousses légèrement épineuses, récolte de mi-juillet à mi-août.
Taybeere ¹⁾			••••	••••	••••	•••••	•••	rouge	T, D	Convient particulièrement bien comme haie fruitière, fructifie sur les pousses de 2 ans, sensible à la chaleur, récolte difficile (branches épineuses).

Évaluation • très bas, très mauvais, très faible; •• bas, mauvais, faible; ••• moyen; •••• élevé, bon, fort; ••••• très élevé, très bon, très fort

Utilisation C = Commerce, T = Transformation, D = vente Directe et autoapprovisionnement

Remarques (vp) Variété protégée (état au 31.05.2017; voir <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzliche-produktion/sortenschutz/register.html>)

® Marque protégée

1) Plants bio actuellement disponibles en suisse

2) Culture sous licence via Tobi Seeobst AG Ibergstrasse 28, 9220 Bischofszell, Tel. 071 424 72 27, info@tobi-fruechte.ch

3) Culture sous licence via Dieffenbach Beerenkulturen, Friedhofweg 21, 4414 Füllinsdorf, Tel. 061 901 25 08, info@swissberryworld.ch

4) Encore peu d'expérience en bio

• **Gras** = Variétés principales

Réglementation pour les plantations de petits fruits bio (Base: Cahier des charges de Bio Suisse (CDC), état au 1.1.2017)

CDC Partie II, chap. 2.2.4:

Conditions pour l'utilisation de matériel de multiplication végétative non certifié Bio Suisse et non biologique.

CDC Partie II, art. 2.2.4.1:

Fruits, vigne et petits fruits: Le matériel de multiplication végétative pour les fruits, la vigne et les petits fruits doit en principe provenir de production Bourgeon suisse. Le Service des semences bio peut, sur la base de non disponibilité sur organicXseeds, octroyer des autorisations exceptionnelles pour l'achat de matériel de multiplication d'autres provenances. (Bourgeon étranger, OBio CH, OBio UE ou non bio).

CDC Partie II, art. 2.2.9.2:

Les produits issus de matériel de multiplication végétative non biologique ne peuvent en principe pas être commercialisés avec le Bourgeon ou la commercialisation est liée à des conditions (p. ex. analyses de résidus, voir <http://www.bioactualites.ch/cultures/arboriculture-bio/varietes-plants/statut-materiel-de-multiplication.html>)

Si une multiplication intermédiaire du matériel de multiplication est effectuée, les produits peuvent être commercialisés avec le Bourgeon sans analyse de résidus. Pour les produits destinés à la vente issus de matériel de multiplication pluriannuel, cette restriction est valable pour les deux premières périodes de croissance après la plantation et pour les produits de vente issus de matériel de multiplication annuel pour l'année de plantation. La CLA tient à jour un tableau publié en ligne sur bioactualites.ch dans lequel le statut de commercialisation des différents niveaux de multiplication est indiqué de manière transparente. Une demande d'autorisation exceptionnelle pour la commercialisation avec le Bourgeon de produits d'espèces annuelles et pluriannuelles avant la fin du délai de reconversion peut être déposée par écrit auprès de l'organisme de contrôle si l'absence de résidus est prouvée par une analyse de résidus faite sur le produit vendu ou le matériel de multiplication. Il faut utiliser le Bourgeon de reconversion pour la commercialisation de matériel de multiplication de reconversion.

Le Service des semences bio peut en accord avec la CLA définir d'autres conditions que celles mentionnées ci-dessus, ordonner des conditions de commercialisation ou exempter certaines espèces de certaines conditions.

CDC Partie II, chap. 2.2.10:

Les demandes d'autorisations exceptionnelles et les demandes communes doivent être déposées par internet via www.organicXseeds.ch. Les demandes d'autorisations exceptionnelles sont payantes et des taxes d'incitation peuvent être prélevées. La CLA fixe chaque année les taxes dans sa Liste des critères d'octroi des autorisations exceptionnelles. Des contrôles de résidus à charge du demandeur peuvent être ordonnés en cas d'octroi d'autorisations exceptionnelles pour du matériel de multiplication non biologique.

Prière de prendre en compte la fiche technique «Règles pour l'achat des plants pour les cultures bio de fruits et de baies», qui se trouve dans la boutique en ligne du FiBL: <https://shop.fibl.org/chfr/1613-reglementation-plants-arbres.html>

Fournisseurs de plants multipliés en bio en Suisse

<http://www.bioactualites.ch/nc/adresses/111/56/12/1.html>

Nom	Adresse	Téléphone	Courriel, Internet	Variétés, Remarques
Glaser's Biobaumschule	Limpachmatt 22 3166 Novlen BE	031 728 07 07	glaser@biobaumschule.ch www.biobaumschule.ch	Framboises: Willamette, Meeker, Glen Ample, Tulameen, Amira, Regina, Himbo Top, Heritage, Nootka, Autumn Bliss Mûres: Lock Tay, Nessy Lock ness, Reuben, Navaho, Asterina, Black Satin, Chester Hybrides de rubus: Dorman Red, Taybeere
Ökohum GmbH ¹⁾	Tobelbachstrasse 8 8585 Herrenhof TG	071 680 00 70	info@oekohum.ch www.oekohum.ch	Framboises: Tulameen, Glen Ample, Amira, Regina, Enrosadira
Reller Beat und Sarah	Schossenrietstrasse 20 9442 Berneck SG	071 744 43 09	beat.reller@bluewin.ch www.bio-erdbeeren.ch	Seulement pour les jardiniers amateurs. Framboises: Meeker, Autumn Bliss, Himbo Top
Andermatt Biogarten AG	Stahlermatte 6 6146 Grosse Dietwil LU	062 917 50 00	www.biogarten.ch	Seulement pour les jardiniers amateurs. Framboises: Autumn Bliss, Meeker, Amira Mûres: Reuben

¹⁾ Plantes vertes en pots, plantes à longues tiges sur demande

Fournisseurs de plants à l'étranger avec un assortiment bio correspondant au règlement bio de l'UE

- Aloys Pöhler, Bioland Baumschule, Flachsmoor 1, D-49685 Höltinghausen, Tel. +49 (0)4473-1335, Fax +49 (0)4473-6435, info@bioland-baum-schule.de, www.bioland-baumschule.de: Autumn Bliss et autres.
- Pflanzlust, Bioland-Baumschule, Niederelsungerstr. 23, 34466 Nothfelden, Tel.: +49 (0)5692 – 8635, www.biobaumversand.de: Autumn Bliss et autres.

Fournisseurs de plants conventionnels en Suisse

- Rudolf Dieffenbach, Moosmatt 21, 4414 Füllinsdorf, Tel.: 061 901 25 08, Fax: 061 901 25 03: info@swissberryworld.ch
- Hengartner Pflanzen GmbH, Stocken 3 c, 9315 Neukirch (Egnach), Tel.: 071 470 08 44, Fax: 071 470 08 45, info@CH-Pflanzen.ch, www.ch-pflanzen.ch

Impressum		
<i>Éditeurs:</i> Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL Ackerstrasse 113, 5070 Frick, Suisse Tel. 062 865 72 72, Fax 062 865 72 73 info.suisse@fibl.org, www.fibl.org	<i>Auteurs:</i> Andreas Häseli, Michael Friedli, Patrick Stefani (tous FiBL), André Ançay (Agroscope), Ruedi Glaser (Glaser's Biobaumschule), Res Schilling (Ökohum), des producteurs de petits fruits bio.	<i>Traduction:</i> Manuel Perret
Bio Suisse Peter Merian-Strasse 34, 4052 Bâle bio@bio-suisse.ch, www.bio-suisse.ch	<i>Rédaction:</i> Res Schmutz (FiBL)	<i>Prix:</i> Téléchargement: gratuit de https://shop.fibl.org Version imprimée: Fr. 3.00 (achat: FiBL, Frick)

Raisinets, cassis, groseilles à maquereau, casseilles (josta) 2018

Variétés recommandées pour l'agriculture biologique

Variété (Nom en gras = Variétés principales pour cultures profess.)	Caractéristiques agronomiques				Caractéristiques des fruits			Remarques
	Résistances	Sensibilités	Rendement	Vigueur	Goût	Longueur grappes	Couleur	
Raisinets								
<i>Très précoces</i>								
Jonkheer van Tets ¹⁾	Anthraxose des groseilliers	Coulure, puceron jaune du groseillier	•••	•••••	•••	••••	rouge moyen	Longueur idéale des pousses en production 10–20 cm.
<i>Précoces</i>								
Versailles Blanc ¹⁾			••••	•••	•••••	••	blanc	
Rolan ¹⁾	Anthraxose des groseilliers		•••••	•••••	•••••	••••	rouge clair	Specialité
Rotet ¹⁾	Coulure, puceron jaune du groseillier		•••••	••••	••••	••••		
<i>Mi-précoces</i>								
Rovada ¹⁾	Coulure, pluie		••••	•••	••••	•••••	rouge foncé	
<i>Tardives</i>								
Roodneus ¹⁾			•••••	••••	••••	•••••	rouge foncé	
Cassis								
Ceres ¹⁾	Oïdium, phytopte du groseillier	Anthraxose des groseilliers	••••	•••	••	••••	noire	Précoce, port étalé, pour compléter Neva.
Bona ¹⁾	Oïdium	Éclatement des fruits	•••••	••	•••••	••••	noire	Délicatesse, cueillette manuelle difficile.
Neva	Oïdium, phytopte du groseillier		••••	••••	••••	•••••	noire	Grand rendement à la cueillette.
Titania ¹⁾	Oïdium, rouille vésiculeuse, phytopte du groseillier		••••	•••••	••••	••••	noire	Convient surtout pour la transformation (composants).
Groseilles à maquereau								
Redeva (S) ¹⁾	Oïdium		•••••	•••	•••••	••••	rouge foncé	Presque sans épines, fruits glabres.
Invicta ¹⁾	Oïdium		•••••	•••	•••••	••••	vert	

Variété (Nom en gras = Variétés principales pour cultures profess.)	Caractéristiques agronomiques				Caractéristiques des fruits			Remarques
	Résistances	Sensibilités	Rendement	Vigueur	Goût	Longueur grappes	Couleur	
Casseilles (josta)								
Jogranda	Rouille, Oïdium, Phytopté du groseillier		•••	•••	••••	••••	noir-rouge	
Josta ¹⁾	Rouille, Oïdium, Phytopté du groseillier		••••	•••••	•••	•••	noir	Pas facile à cueillir.
Jostine	Rouille, Oïdium, Phytopté du groseillier		•••	•••••	•••	•••	violet-noir	

Évaluation • très bas, très mauvais, très faible; •• bas, mauvais, faible; ••• moyen; •••• élevé, bon, fort; ••••• très élevé, très bon, très fort

Remarques (vp) Variété protégée (état au 31.05.2017; voir <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzliche-produktion/sortenschutz/register.html>)

¹⁾ Plants bio actuellement disponibles en suisse

- **Gras** = Variétés principale

Réglementation pour les plantations de petits fruits bio (Base: Cahier des charges de Bio Suisse (CDC), état au 1.1.2017)

CDC Partie II, chap. 2.2.4:

Conditions pour l'utilisation de matériel de multiplication végétative non certifié Bio Suisse et non biologique.

CDC Partie II, art. 2.2.4.1:

Fruits, vigne et petits fruits: Le matériel de multiplication végétative pour les fruits, la vigne et les petits fruits doit en principe provenir de production Bourgeon suisse. Le Service des semences bio peut, sur la base de non disponibilité sur organicXseeds, octroyer des autorisations exceptionnelles pour l'achat de matériel de multiplication d'autres provenances. (Bourgeon étranger, OBio CH, OBio UE ou non bio).

CDC Partie II, art. 2.2.9.2:

Les produits issus de matériel de multiplication végétative non biologique ne peuvent en principe pas être commercialisés avec le Bourgeon ou la commercialisation est liée à des conditions (p. ex. analyses de résidus, voir <http://www.bioactualites.ch/cultures/arboriculture-bio/varietes-plants/statut-materiel-de-multiplication.html>)

Si une multiplication intermédiaire du matériel de multiplication est effectuée, les produits peuvent être commercialisés avec le Bourgeon sans analyse de résidus. Pour les produits destinés à la vente issus de matériel de multiplication pluriannuel, cette restriction est valable pour les deux premières périodes de croissance après la plantation et pour les produits de vente issus de matériel de multiplication annuel pour l'année de plantation. La CLA tient à jour un tableau publié en ligne sur bioactualites.ch dans lequel le statut de commercialisation des différents niveaux de multiplication est indiqué de manière transparente. Une demande d'autorisation exceptionnelle pour la commercialisation avec le Bourgeon de produits d'espèces annuelles et pluriannuelles avant la fin du délai de reconversion peut être déposée par écrit auprès de l'organisme de contrôle si l'absence de résidus est prouvée par une analyse de résidus faite sur le produit vendu ou le matériel de multiplication. Il faut utiliser le Bourgeon de reconversion pour la commercialisation de matériel de multiplication de reconversion.

Le Service des semences bio peut en accord avec la CLA définir d'autres conditions que celles mentionnées ci-dessus, ordonner des conditions de commercialisation ou exempter certaines espèces de certaines conditions.

CDC Partie II, chap. 2.2.10:

Les demandes d'autorisations exceptionnelles et les demandes communes doivent être déposées par internet via www.organicXseeds.ch. Les demandes d'autorisations exceptionnelles sont payantes et des taxes d'incitation peuvent être prélevées. La CLA fixe chaque année les taxes dans sa Liste des critères d'octroi des autorisations exceptionnelles. Des contrôles de résidus à charge du demandeur peuvent être ordonnés en cas d'octroi d'autorisations exceptionnelles pour du matériel de multiplication non biologique.

Prière de prendre en compte la fiche technique «Règles pour l'achat des plants pour les cultures bio de fruits et de baies», qui se trouve dans la boutique en ligne du FiBL: <https://shop.fibl.org/chfr/1613-reglementation-plants-arbres.html>

Fournisseurs de plants multipliés en bio en Suisse

<http://www.bioactualites.ch/nc/adresses/111/56/12/1.html>

Nom	Adresse	Téléphone	Courriel, Internet	Variétés, Remarques
Glauser's Biobaumschule	Limpachmatt 22 3166 Novlen BE	031 728 07 07	glauser@biobaumschule.ch www.biobaumschule.ch	Raisinet: Jonkheer van Tets, Versailles Blanc, Rolan, Rotet, Rovada, Roodneus. Cassis: Ceres, Titania. Groseilles à maquereau: Redeva, Invicta. Casseilles: Josta
Reller Beat und Sarah	Schossenrietstrasse 20 9442 Berneck SG	071 744 43 09	beat.reller@bluewin.ch www.bio-erdbeeren.ch	Seulement pour les jardiniers amateurs. Raisinet: Jonkheer van Tets, Rovada, Versailles Blanc. Cassis: Titania, Bona. Casseilles: Josta
Andermatt Biogarten AG	Stahlermatte 6 6146 Grossdietwil LU	062 917 50 00	info@biogarten.ch www.biogarten.ch	Seulement pour les jardiniers amateurs. Raisinet: Rolan, Versailles Blanc.

Fournisseurs de plants à l'étranger avec un assortiment bio correspondant au règlement bio de l'UE

- Aloys Pöhler, Bioland Baumschule, Flachsmoor 1, D-49685 Höltinghausen, Tel. +49 (0)4473-1335, Fax +49 (0)4473-6435, info@bioland-baum-schule.de, www.bioland-baumschule.de: Autumn Bliss et autres.
- Pflanzlust, Bioland-Baumschule, Niederelsungerstr. 23, 34466 Nothfelden, Tel.: +49 (05692) – 8635, www.biobaumversand.de

Fournisseurs de plants conventionnels en Suisse

- Häberli Fruchtpflanzen AG, Stocken, CH-9315 Neukirch-Egnach, Tel. 071 474 70 70, Fax 071 474 70 80, info@haeberli-beeren.ch, www.haeberli-beeren.ch

Impressum		
<i>Éditeurs:</i> Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL Ackerstrasse 113, 5070 Frick, Schweiz Tel. 062 865 72 72, Fax 062 865 72 73 info.suisse@fibl.org, www.fibl.org Bio Suisse Peter Merian-Strasse 34, 4052 Bâle bio@bio-suisse.ch, www.bio-suisse.ch	<i>Auteurs:</i> Andreas Häseli, Michael Friedli, Patrick Stefani (tous FiBL) <i>Rédaction:</i> Res Schmutz (FiBL)	<i>Traduction:</i> Manuel Perret <i>Prix:</i> Téléchargement: gratuit de https://shop.fibl.org Version imprimée: Fr. 3.00 (achat: FiBL, Frick)

Plantes ornementales bio

2018

(Pas de modifications par rapport à 2017)

La liste variétale ci-après comprend toutes les espèces pour lesquelles les semences et les plants non bio ne sont utilisables que de manière limitée (ni-veaux 1 et 2). Ce classement ne concerne que le secteur mentionné (fleurs coupées, arbustes sauvages, etc.). Les espèces classées niveau 3 ne figurent pas

sur la liste. Pour ces espèces l'utilisation de semences et de matériel de reproduction végétatif est libre.

Les jeunes plantes de la famille des fougères (de même que les autres plantes à spores) sont considérées comme du matériel de reproduction végétative. Les semences non traitées de

tournesol doivent avoir un certificat «provenant d'une région avérée exempte de maladies».

Le matériel de départ pour les plantes mères peut provenir de cueillettes de plantes sauvages pour au-tant que les dispositions légales régissant ces cueillettes soient respectées.

Secteur [méthode de sélection, voir p. 3] Espèce	Classement
Arbustes [toutes Cat. X]	
Arbuste sauvages, indigènes, non-greffés (jeunes plantes)	Niveau 2 (Bio règle)
<i>Clematis vitalba</i> (forme sauvage)	Niveau 1 (Bio obl.)
Fleurs à couper [toutes Cat. III]	
Matériel de départ pour la bulbiculture	Niveau 1 (Bio obl.)
Plantes pour pleine terre, balcons et pots [toutes Cat. III]	
Matériel de départ pour la bulbiculture	Niveau 1 (Bio obl.)
Herbe à chat (diverses céréales)	Niveau 2 (Bio règle)
Plantes vivaces ornementales [toutes Cat. III]	
Matériel reproductif pour plantes à bulbes	Niveau 1 (Bio obl.)
Plantes vivaces indigènes [toutes Cat. X]	
<i>Achillea ptarmica</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Achillea millefolium</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Acinos arvensis</i>	Niveau 1 (Bio obl.)

Secteur [méthode de sélection, voir p. 3] Espèce	Classement
<i>Aconitum napellus</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Aconitum vulparia</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Agrimonia procera</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Alchemilla xanthochlora</i> (<i>A. vulgaris</i>)	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Alliaria petiolata</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Anchusa officinalis</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Anthemis tinctoria</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Anthericum ramosum</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Anthyllis vulneraria</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Aquilegia atrata</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Aquilegia vulgaris</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Artemisia vulgaris</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Aster amellus</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Astrantia major</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Atropa belladonna</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Buphthalmum salicifolium</i>	Niveau 1 (Bio obl.)

Secteur [méthode de sélection, voir p. 3] Espèce	Classement
<i>Calamintha sylvatica</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Campanula glomerata</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Campanula patula</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Campanula persicifolia</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Campanula rapunculoides</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Campanula rapunculus</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Campanula rotundifolia</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Campanula trachelium</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Centaurea jacea</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Centaurea montana</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Centaurea scabiosa</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Chelidonium majus</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Cichorium intybus</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Clinopodium vulgare</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Cynoglossum officinalis</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Daucus carota</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Dianthus armeria</i>	Niveau 1 (Bio obl.)

Secteur [méthode de sélection, voir p. 3] Espèce	Classement
Plantes vivaces indigènes (suite)	
<i>Dianthus carthusianorum</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Dianthus deltoides</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Dianthus superbus</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Digitalis grandiflora</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Digitalis lutea</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Digitalis purpurea</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Echium vulgare</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Filipendula ulmaria</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Filipendula vulgaris</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Geranium dissectum</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Geranium palustre</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Geranium pratense</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Geum rivale</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Globularia punctata</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Helianthemum nummularium</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Hesperis matronalis</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Hippocrepis comosa</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Hypericum hirsutum</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Hypericum perforatum</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Hypericum tetrapterum</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Inula salicina</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Iris pseudacorus</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Iris sibirica</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Isatis tinctoria</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Knautia arvensis</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Knautia dipsacifolia</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Lathyrus pratensis</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Leonurus cardiaca</i>	Niveau 1 (Bio obl.)

Secteur [méthode de sélection, voir p. 3] Espèce	Classement
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Linaria vulgaris</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Linum perenne</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Lotus corniculatus</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Lythrum salicaria</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Malva alcea</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Malva moschata</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Malva neglecta</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Malva sylvestris</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Medicago lupulina</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Melilotus albus</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Melilotus officinalis</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Myosotis scorpioides</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Oenothera parviflora</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Onobrychis viciifolia</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Ononis spinosa</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Onopordum acanthium</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Phyteuma spicatum</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Pimpinella major</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Potentilla neumanniana</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Potentilla recta</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Prunella grandiflora</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Prunella vulgaris</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Reseda lutea</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Reseda luteola</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Salvia glutinosa</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Salvia pratensis</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Salvia verticillata</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Sanguisorba minor</i>	Niveau 1 (Bio obl.)

Secteur [méthode de sélection, voir p. 3] Espèce	Classement
<i>Sanguisorba officinalis</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Saponaria ocymoides</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Scabiosa columbaria</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Scrophularia nodosa</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Silene alba</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Silene dioica</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Silene flos-cuculi</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Silene nutans</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Silene vulgaris</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Solanum dulcamara</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Solidago virgaurea</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Stachys officinalis</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Stachys palustris</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Stachys sylvatica</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Succisa pratensis</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Tanacetum corymbosum</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Tanacetum vulgare</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Teucrium chamaedrys</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Teucrium scorodonia</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Thymus pulegioides</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Tragopogon pratensis</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Verbascum blattaria</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Verbascum densiflorum</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Verbascum lychnitis</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Verbascum nigrum</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Verbascum thapsus</i>	Niveau 1 (Bio obl.)
<i>Veronica spicata</i>	Niveau 1 (Bio obl.)

Directives pour l'utilisation des semences dans les cultures de plantes ornementales biologiques (Base: CDC de Bio Suisse, état au 1.1.2017)

Selon les directives de l'UE l'agriculture biologique doit utiliser uniquement des semences multipliées en bio (= semences bio). Cette directive doit aussi être appliquée par les labels privés comme le Bour-geon Bio Suisse ou Demeter. Cependant, puisque l'approvisionnement du marché en semences biologiques est encore insuffisant pour les cultures professionnelles, les organisations gestionnaires de labels peuvent définir des exceptions.

Pour que le maraichage biologique puisse continuer d'utiliser des variétés qui ont fait leurs preuves, Bio Suisse a attribué les espèces et les sous-groupes (= sous-groupes à l'intérieur d'une espèce donnée) à trois niveaux de disponibilité des semences bio (cf. encadré ci-dessous). Le classement dans ces trois niveaux est effectué par la Commission technique (CT) Plantes ornementales de Bio Suisse une fois par année au début octobre sur la base de l'offre sur le marché des semences. Les niveaux 1 et 2 comprennent les espèces qu'on trouve en qualité bio pour les cultures professionnelles chez au moins deux fournisseurs.

Le classement de la Liste variétale est contraignant pour les commandes passées entre le 1er janvier et le 31 décembre et il sert aussi de base pour les contrôles des exploitations maraichères biologiques.

Niveaux de disponibilité:

Niveau 1 (Bio = obligatoire):

- Ce niveau comprend les espèces et les sous-groupes pour lesquels existe un assortiment variétal multiplié en bio qui répond aux besoins de la pratique.
- Même dans les cultures professionnelles, il n'y a pas d'exception possible à l'obligation d'utiliser des semences bio.

Niveau 2 (Bio = la règle):

- Ce niveau comprend les espèces et les sous-groupes pour lesquels certaines bonnes variétés professionnelles multipliées en bio sont disponibles pour la période de culture en cours.
- Il faut demander préalablement une autorisation exceptionnelle pour pouvoir utiliser des semences qui n'ont pas été multipliées en bio (c.-à-d. des semences non bio et non traitées).

Niveau 3 (Bio = souhaité):

- Ce niveau comprend les espèces et les sous-groupes pour lesquels il n'y a quasiment aucune bonne variété professionnelle multipliée en bio.
- Si une variété désirée est disponible aussi bien en qualité bio que non bio, elle doit être commandée en bio. Si une variété n'est disponible qu'en qualité non bio mais non traitée, cette semence non bio et non traitée peut être utilisée sans autorisation exceptionnelle.

Exceptions générales:

- Des essais variétaux d'une surface d'au maximum 10 ares ou 10 % d'une série peuvent être mis en place avec des variétés qui ne sont pas encore multipliées en bio après annonce au Service des semences bio du FiBL.
- Les cultures de variétés rares et dignes d'être conservées pour lesquelles le marché ne propose pas de semences bio sont possibles avec une autorisation exceptionnelle du Service des semences bio du FiBL.

Méthodes de sélection

Le règlement «Matériel de multiplication» précise que les variétés de sélection bio ont la priorité sur les variétés de sélection conventionnelle. Si rien d'autre n'est mentionné, toutes les variétés font partie de cette liste de la cat. III. Il y a pour information quatre catégories de variétés:

- Cat. I: Sélection bio (selon Bio Suisse)
- Cat. II: Sélectionnée pour l'agriculture biologique
- Cat. III: Sélection conventionnelle (autorisée en bio si pas d'autre information)
- Cat. IV: Méthode de sélection incompatible avec l'agriculture biologique, p. ex. fusion cellulaire (CMS) pour les choux et les endives.
- Cat. X: Anciennes variétés et provenances etc.

Renseignements, annonces des essais variétaux, attestations

Les renseignements sur la disponibilité sont fournis par la base de données www.organicXseeds.ch.

Le formulaire d'annonce pour essais variétaux vous trouvez sur: <http://www.bioactualites.ch/fr/cultures/introduction-semences-bio/exceptions.html>

Demandes d'autorisations exceptionnelles

Quand faut-il avoir une autorisation exceptionnelle?

- Pour pouvoir utiliser des semences conventionnelles mais non traitées pour des espèces ou des sous-groupes du niveau 2 (Bio = la règle);
- Pour les essais variétaux et les cultures conservatrices d'espèces ou de sous-groupes des niveaux 1 et 2.

Quand ne faut-il pas avoir une autorisation exceptionnelle?

- Quand il n'y a plus aucune variété disponible en bio pour l'espèce et le sous-groupe désirés, un tirage imprimé de l'attestation délivrée par la base de donnée www.organicxseeds.com suffit.

Qui doit envoyer la demande d'autorisation exceptionnelle?

- C'est la personne qui commande les semences qui doit demander les autorisations exceptionnelles.
- Les producteurs de plants peuvent déposer une demande unique pour tout un lot de production.

Comment peut-on faire parvenir une demande d'autorisation exceptionnelle?

- Les demandes d'autorisations exceptionnelles doivent être faites sur le site www.organicXseeds.ch L'octroi d'une autorisation est facturée Fr. 50.- pour 1 à 5 variétés, puis Fr. 10.- par variété supplémentaire.
- L'autorisation est gratuite si aucune variété de la liste variétale pour l'espèce ou le sous-groupe d'espèces désiré des niveaux 1 et 2 n'est disponible sur www.organicXseeds.ch comme étant issue de multiplication bio.

Adresse de contact:

Service de semences bio

Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL,
Ackerstrasse 113, 5070 Frick

tél. 062 865 72 08; fax 062 865 72 73

semences-bio@fibl.org; www.semencesbio.bioactualites.ch

Impressum

Herausgeber:

Forschungsinstitut für biologischen Landbau FiBL
Ackerstrasse 113, 5070 Frick, Schweiz
info.suisse@fibl.org, www.fibl.org

Bio Suisse

Peter Merian-Strasse 34, 4052 Basel
bio@bio-suisse.ch, www.bio-suisse.ch

Réalisation technique::

Bina Thürkauf et Martin Koller (CT Plantes ornementales de Bio Suisse).

Rédaction et mise en page:

Martin Koller et Res Schmutz (FiBL)

Traduction:

Manuel Perret

Prix:

Téléchargement: gratuit de <https://shop.fibl.org>

Version imprimée: Fr. 3.00 (achat: FiBL, Frick)